



DOCUMENT DE PROJET
Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS/PBF)

Titre du Projet: Gouvernance foncière, cohésion sociale, réinsertion socio-économique et prévention des Violences basées sur le Genre dans la zone prioritaire « Autour de Kitshanga ». PAMOJA KWA AMANI NA MAENDELEO	Organisations bénéficiaires ONU-Habitat, UNESCO, UNFPA
Personne de Contact: Nom: Adam MALAM KANDINE Adresse: 35, Avenue Tulipier. Q. Le Volcan. GOMA Téléphone: +243 99 0610960/+243 82 587 4083 E-mail: kandine.adam@unhabitat.org	Membres du consortium : Agences des Nations-Unies : ONU-Habitat, UNESCO, UNFPA Organisations Non Gouvernementales : HIA, LUCODER, SCC, et WOA.
	Localité (s) (Province): Kitshanga, Mweso, Birambizo, Kalembe, Pinga, Nyanzale, Katsiru, Bwalanda, Kikuku en Province du Nord-Kivu
Durée totale du projet (mois): 24 mois Date de démarrage: Juliet 2017 Date de clôture: Juin 2019	Cout total du Projet: 2,999,868.05 \$ Fonds pour la consolidation de la paix (PBF): 2,999,868.05 \$ Contributions propres: 0 Autres Contributions: 0
Description du Projet : Ce projet s'inscrit dans 3 objectifs stratégiques de l'ISSSS, qui visent (1) à renforcer la légitimité de l'Etat Congolais et de ses institutions dans la Zone Prioritaire 'Autour de Kitshanga'; (2) à renforcer la résilience socioéconomique aux conflits des populations de la zone prioritaire et (3) à renforcer la sécurité des femmes, des jeunes femmes, des jeunes hommes et des hommes dans la Zone Prioritaire. Particulièrement, le présent projet se focalise sur trois objectifs spécifiques: (1). <i>L'amélioration de la Gouvernance foncière.</i> (2). <i>L'accroissement de la cohésion sociale et de la résilience communautaire.</i> (3). <i>La réduction du niveau des VSBG (Violences Sexuelles Basées sur le Genre) dans la zone prioritaire.</i> a) En matière de restauration de l'autorité de l'Etat, les stratégies suivantes seront mise en œuvre : (1). Un échange franc et inclusif qui met ensemble les différents acteurs clés afin de créer un rapprochement entre les membres des diverses communautés locales ; (2). Le renforcement des services étatiques en charge de la gestion et distribution des terres afin de les amener à répondre aux questions et besoins spécifiques relatifs à la terre ; (3). Le renforcement des capacités techniques de la société civile en matière d'accompagnement de l'Etat dans la redevabilité et la subsidiarité en matière de gestion foncière. Dans le but de permettre aux organisations de la société civile de jouer un rôle positif dans l'amélioration de la gouvernance locale, des formations spécifiques seront nécessaires. (4). Le renforcement de la coordination et de la synergie des acteurs afin de fédérer les efforts de chaque acteur avec sa plus-value pour amorcer les moteurs des conflits violents existants ou émergents y compris ceux qui n'ont pas un caractère foncier. Une capitalisation des actions des autres partenaires dans la zone sera faite afin d'éviter des duplications dans activités visant les mêmes cibles et les mêmes résultats alors que d'autres groupes sont dans le besoin. Des consultations et des concertations seront faites afin d'approfondir le diagnostic des zones d'intervention. b) En vue de renforcer la cohésion sociale et la réinsertion socio-économique des jeunes, le consortium se	



propose d'utiliser les trois stratégies suivantes : 1) Le développement participatif des activités génératrices des revenus basées sur les réalités de la région et ciblant prioritairement les jeunes vulnérables ; 2) Le renforcement de capacités des jeunes en compétences de vie (résolution de conflits, entrepreneuriat/leadership, droits sexuels et reproductifs etc.), en vue de favoriser la participation des jeunes au processus de consolidation de la paix. En ce qui concerne la résilience, la stratégie suivante a été retenue : Le renforcement des capacités et la promotion de la participation des jeunes en matière de résolution de conflits et le processus de consolidation de la paix.

c) La réduction sensible des violences sexuelles sera atteinte par la modification des normes propices aux VSBG. Ceci par : 1) la communication interpersonnel et sociale pour le changement de comportement (CCC) en vue de la prévention des VSBG; 2) En court et moyen terme, les consultations communautaires, la mobilisation sociale, l'influence des pairs éducateurs et des leaders communautaires vecteurs de changement des comportements en vue de la prise de conscience individuelle et collective. Aussi, au cours de ces consultations, les participants pourront être persuadés de la nécessité de modifier certaines normes socioculturelles favorables aux violences sous toutes ses formes identifiées de manière participative par toute la communauté. A long terme, la stratégie vise à changer les normes sociales et celles basées sur le genre négatives.

Note sur l'égalité des sexes (Gender Marker)¹²:

Justification de la Note:

Le projet vise l'égalité des genres particulièrement à travers son troisième objectif, mais également dans les deux autres objectifs du projet aussi bien en matière de protection, d'accès aux ressources, de gestion de la communauté, de gouvernance des terres, réinsertion socio-économique des jeunes, échanges sur diverses questions sociales impliquant les deux sexes.

Dans la composante gouvernance foncière, l'analyse de la situation a révélé des attitudes et pratiques discriminatoires entre les sexes pour l'accès à la terre, la sécurisation de la terre et la participation à la gestion de celle-ci. Les hommes et les femmes seront égaux face aux droits à l'accès, à la sécurisation, à la gestion. Une participation égalitaire entre les hommes et les femmes sera promu dans toutes les phases de l'intervention.

Toutes les approches proposées sont sensibles au Genre (gender-sensitive). Le projet profitera équitablement aux hommes/garçons et aux femmes/filles. Les différents comités qui seront créés incluront aussi bien des filles que des garçons en vue d'accroître la participation des jeunes de deux sexes aux instances de prise de décision au niveau communautaire. La prise en compte d'au moins 30% des femmes sera assurée. Les besoins spécifiques des filles et des garçons feront l'objet d'une attention particulière dans la définition et la mise en œuvre de toutes les activités. La création des groupements d'intérêts économiques et la gestion de leurs activités tiendra compte de la participation des jeunes filles et garçons vulnérables au même pied d'égalité. Les centres de jeunes qui seront mis en place et/ou renforcés accueilleront sans discrimination aussi bien les filles que les garçons. Les formations qui y seront développées profiteront équitablement aux filles et aux garçons. Aussi, ce projet prend en compte l'équilibre entre les sexes dans toutes les activités de renforcement des capacités. Dans la composante liée à la réduction des niveaux de violences sexuelles et basées sur le genre, le projet favorisera l'engagement des hommes et des garçons.

¹ Le score de genre est un outil d'évaluation sur une échelle de 0 à 3, qui indique si un programme est conçu pour assurer que les femmes, les filles, les garçons et les hommes en bénéficieront également ou si le programme a le potentiel de contribuer à l'égalité entre des sexes. Score 3 : projets ayant l'égalité de genre comme principal objectif (actions clairement ciblées) ; Score 2 : projets ayant l'égalité de genre comme objectif significatif (intégration du genre) ; Score 1 : projets intégrant partiellement le genre dans les activités; Score 0 : projets qui n'intègrent pas l'égalité de genre

² A compléter après le score final du Secrétariat Technique.



PAGE DE SIGNATURE³

<p>Nom de l'Organisation lead</p> <p><i>Nom du/de la Représentant:</i> Adam MALAM KANDINE</p> <p><i>Signature:</i></p> <p><i>Nom de l'Organisation:</i> ONU-Habitat</p> <p><i>Date & Cachet</i></p> 	<p><i>Nom du/de la Représentant :</i> Abdourahamane Diallo</p> <p><i>Signature:</i></p>  <p><i>Nom de l'Organisation:</i> UNESCO</p> <p><i>Date & Cachet</i> 29/6/17</p> <p><i>Nom du/de la Représentante :</i> Diene Keita</p> <p><i>Signature:</i></p>  <p><i>Nom de l'Organisation:</i> UNEP</p> <p><i>Date & Cachet</i> 11/07/17</p>
<p>Co-Président du Conseil d'Administration Provincial (Gouvernement)</p> <p><i>Nom:</i> M. Feller Lutaichirwa Mulwahale <i>Fonction:</i> Vice-Gouverneur de Province du Nord-Kivu</p> <p><i>Signature:</i></p>	<p>Co-Président du Conseil d'Administration Provincial (Nations Unies)</p> <p><i>Nom:</i> M. Daniel Ruiz <i>Fonction:</i> Chef du Bureau MONUSCO</p> <p><i>Signature:</i></p>

³ A compléter après la sélection par le CAP.



<p><i>Nom de l'Organisation:</i> <i>Date & Cachet</i></p>	<p><i>Nom de l'Organisation: MONUSCO</i> <i>Date & Cachet</i> <i>21 juin 2017</i></p> 
---	---



TABLE DE MATIERE

DOCUMENT DE PROJET	1
PAGE DE SIGNATURE	Error! Bookmark not defined.
TABLE DE MATIERE.....	5
ABREVIATIONS ET SIGLES	7
I. RÉSUMÉ DE PROJET	8
II. Analyse du contexte des conflits et justification.....	9
a. Analyse du contexte et des dynamiques de conflit	9
b. Justification de l'intervention proposée.....	12
III. Stratégie d'intervention et de mise en œuvre	19
a. Stratégie d'intervention et opérationnalisation.....	19
1. GOUVERNANCE FONCIERE.....	19
2. RETOUR, REINTEGRATION ET REINSERTION ECONOMIQUE.....	27
3. LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE	32
b. Stratégie d'engagement politique et de mobilisation.....	36
c. Ancrage/appropriation institutionnelle, durabilité/stratégie de sortie et renforcement de capacités	40
IV. Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales	42
a. ONU-Habitat	42
b. UNFPA	43
c. UNESCO	44
d. Hope In Action.....	45
e. WOA	46
f. SCC	47
g. LUCODER.....	48
h. CODDHu	49
V. Gestion et coordination.....	50
a. Gestion et coordination du projet.....	50
b. Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation	51
c. Suivi et évaluation	52
d. Communication et visibilité de l'I4S/STAREC	52
e. Budget.....	53
VI. Annexes	54
Annexes 1 : Cartographie des interventions de stabilisation.....	54



Annexe 2 : Plan de travail.....	54
Annexe 3 : Matrice des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation	54
Annexe 4 : Cadre logique (voir fichier Excel)	54
Annexe 5 : Budget (voir fichier Excel pour le budget détaillé)	54



ABREVIATIONS ET SIGLES

AGR : Activités Génératrices des Revenus
AFDL : Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo
APCLS : Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain
CCC : Communication pour le Changement de Comportement
CPJ : Conseil provincial de la jeunesse
CEC : Clubs d'Écoute Communautaires
CLPC : Comité Local Permanent de Conciliation
CLPD : Comité local de paix et de développement
CLVSBG : Comité Local de Lutte contre les Violences Sexuelles et Basées sur le Genre
CTJ : Conseils Territoriaux de la Jeunesse
CNDP : Congrès National pour la Défense du Peuple
ETN : Encadrement des Traumatisés de Nyiragongo
FARDC : Forces Armées de la République Démocratique du Congo
FDLR : Forces Démocratiques de Libération du Rwanda
GIEC : Groupements d'Intérêts Economiques Communs
GLTN: Global Land
HIA: Hope in Action
IMC: International Medical Corps
ISSSS: Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la Stabilisation pour l'Est de la RDC
LUCODER: Lutte Contre la Délinquance et l'Exode Rural
MARC : Méthodes Alternatives de Résolution des Conflits
MAGRIVI : la Mutuelle des Agriculteurs des Virunga
M23 : Mouvement du 23 Mars
MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo
NDC: Nduma Defense of Congo
UNESCO: United National Educational, Scientific and Cultural Organization
ONU-Habitat: United Nations Human Settlements Program
UNFPA : Fonds des Nations Unies pour la Population
NRCF : Noyaux de Résolution des Conflits Fonciers
PCFP : Planification Communautaire Foncière Participative
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
RCD : Rassemblement Congolais pour la Démocratie
SCC: Save Communities in Conflicts
SFCG: Search for Common Ground
VSBG : Violences Sexuelles Basées sur le Genre (Sexual & Gender Based Violences)
STAREC: Programme de Stabilisation et reconstruction de zones sortantes des conflits armés.
WOA: Women of Africa
ZP: Zone Prioritaire



I. RÉSUMÉ DE PROJET

Numéro du projet³ :	
Intitulé du projet :	Gouvernance foncière, cohésion sociale, réinsertion socio-économique et prévention des Violences basées sur le Genre dans la zone prioritaire « Autour de Kitshanga ». <p style="text-align: center;">PAMOJA KWA AMANI NA MAENDELEO</p>
Organisation lead :	ONU-Habitat
Membres du consortium :	Agences des Nations-Unies : ONU-Habitat, UNESCO, UNFPA Organisations Non Gouvernementales : HIA, LUCODER, SCC, et WOA,
Des organisations bénéficiaires⁴ :	Les ONG membres du consortium (SCC, HIA, WOA, LUCODER) seront ipso facto des acteurs de mise en œuvre ainsi que les autres qui seront recrutées en cas de besoin et selon les procédures propres à chaque agence.
Zone prioritaire et groupements ciblés	Zone prioritaire « Autour de Kitshanga ». : Chefferie des Bashali, Bwito et localité de Pinga, Groupements ciblés : Groupements de Bashali-Mukoto, Kihondo, Bukombo, et Kisimba et Ihana
Cout total du Projet: Fonds de Cohérence pour la Stabilisation: Contributions propres: Autres Contributions:	3 000 000, 00\$ US 3 000 000, 00\$ US
Durée du projet :	Date de démarrage prévue : Juillet 2017 Date d'achèvement prévue : Juillet 2019
Focus Thématique (en lien avec les piliers I4S + objectives spécifiques de l'AMI)	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance foncière pour la restauration de l'autorité de l'État; • Cohésion sociale et résilience des communautés pour la réinsertion et à la relance socioéconomique • Promotion de l'égalité des genres, lutte contre les discriminations, prévention des violences basées sur le Genre (VSBG) pour la lutte contre les VSBG
Note sur le Genre (Gender Marker) et justification :	Note 3 : Le projet vise l'égalité des genres particulièrement à travers son troisième objectif, mais aussi dans les deux autres objectifs du projet aussi bien en matière de protection, d'accès aux ressources que de gestion de la communauté.
Objectifs spécifiques et leurs résultats	<p>1. Gouvernance foncière améliorée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sécurisation et l'accès à la terre sont améliorés • Une gestion participative des questions foncières est assurée <p>2. Cohésion sociale et résilience communautaire accrue</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réinsertion socioéconomique des jeunes assurées • Les liens sociaux entre et au sein des communautés sont renforcés <p>3. Niveau VSBG réduit dans les zones prioritaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prévalence réduite normes sociales nocives qui contribuent à perpétrer les VSBG

³ A compléter par l'Agent Administrative/MPTF-O

⁴ Ce sont des organisations « bénéficiaires » auxquelles est sous-traitée une partie de la mise en œuvre des activités.



Bénéficiaires (désagrégée par sexe et âge) :	Objectif spécifique (OS1) : 1320 Hommes, 990 femmes, 900 jeunes (495 filles, 495garçons). <i>Soit 3300 bénéficiaires.</i> Objectif spécifique (OS2) : 22150 jeunes (8860 filles et 13290 garçons). Objectif spécifique (OS3) : 210 Hommes et 90 femmes <i>soit 300 bénéficiaires.</i>
---	---

Fonds de Cohérence pour la Stabilisation

II. Analyse du contexte des conflits et justification

a. Analyse du contexte et des dynamiques de conflit

Contexte socio-culturelle et politique de la zone: La Province du Nord Kivu, surtout la partie Sud, demeure l'une des provinces les plus affectées par les conflits en RDC. De par son histoire, elle est confrontée aux conflits ethniques et rebellions récurrents. Ces conflits, remontant au début des années 1960, présentent une double dimension, à la fois inter et intra-ethnique. Ils ont pris de l'ampleur avec le déclenchement de la guerre dite « kanyarwanda » à partir de juillet 1963, un premier conflit armé qui a opposé durant plus de deux ans les Banyarwanda (Hutu et Tutsi), aujourd'hui identifiés sous le vocable de « rwandophones », aux populations dites « autochtones » constituées des Hunde, Nande et Nyanga. Ces batailles se sont déroulées principalement en Territoires de Rutshuru et Masisi. Les communautés sont opposées les unes aux autres, sur base des questions identitaires. Ces derniers étaient constitués d'immigrées (avant 1960), soit des réfugiés de 1959 du Rwanda. Il leur était reproché d'usurper les terres coutumières et de refuser de se soumettre à l'autorité des chefs coutumiers locaux.

Un second conflit naîtra en 1980 de la création, par des leaders Hutus autochtones de Rutshuru, de la Mutuelle des Agriculteurs des Virunga (MAGRIVI) qu'ils étendront aux hutus immigrés de Masisi. Cette mutuelle avait vraisemblablement l'objectif politique de rassembler tous les Hutu de la province du Nord-Kivu afin d'en faire une force démographique ayant un poids politique non négligeable, ce qui en fera la seconde force après les Nande. D'où se profilait déjà à l'horizon la lutte acharnée pour la gestion politique de la province sur base du poids démographique ethnique. Il convient de noter également, qu'avec l'ingérence des autorités rwandaises de l'époque, naîtra un autre conflit entre Hutu et Tutsi, faisant ainsi étendre ce conflit interne rwandais sur le sol congolais.

Considérant la position stratégique de la RDC, surtout son potentiel sur les espaces habitables, cultivable et son riche sous-sol, les pays voisins convoitent et désirent avoir un contrôle sur une partie de son territoire. Cette situation démontre l'implication sous régionale dans le développement des conflits au Nord-Kivu.

En 1994, de nombreux réfugiés rwandais, essentiellement de l'ethnie Hutu, viendront se déverser à leur tour au Nord-Kivu. S'en suivra la guerre dite de « libération » menée par l'Alliance des Forces Démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), une rébellion armée soutenue par le Rwanda et l'Ouganda dominée par les Tutsi. La rébellion de l'AFDL détruira d'abord tous les camps des réfugiés Hutus rwandais avant de les éparpiller en grande partie à l'intérieur du Zaïre.

En 1998, naîtra le Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) essentiellement composé de Tutsi, appuyée par le Rwanda. La présence du RCD Goma, puis du Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP), et plus récemment du M23, des rebellions avec un leadership Tutsi, sera à la base de la création, sur base ethnique, de plusieurs groupes armés locaux d'autodéfense. C'est ainsi que sont nés les différents groupes armés Mai-mai, dont APCLS (Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain), les Mai-mai

MAZEMBE, les NYATURA, les PARECO (Patriotes résistants congolais), les RAI A MUTOMBOKI, les NDC (Nduma Defense of Congo) qui écumant la Province du Nord-Kivu. Certains d'entre-deux tels que les Nyatura sont alliés aux FDLR (Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda).

Il faut noter que récemment, en Février 2013, l'agglomération de Kitshanga avait connu la guerre dite de MUDAHUNGA, occasionnant ainsi des cas de violation des droits humains. En effet, cette guerre opposa les éléments des APCLS qui étaient cantonnés à Kitshanga pour leur intégration dans les forces armées de la RDC aux militaires du 812^{ème} Régiment qui était sous le commandement du colonel MUDAHUNGA. Cette guerre a pris une connotation ethnique du fait que le colonel MUDAHUNGA est de l'ethnie Tutsi et le commandant des APCLS



est de l'ethnie Hunde. Environ, la moitié d'habitations de Kitshanga avaient été incendiés et des pertes en vies humaines enregistrées. Suite à cet événement malheureux, l'esprit de méfiance s'est accentué entre les membres de l'ethnie Hunde à l'égard des communautés Hutu et Tutsi. Pour le groupement Kihondo (chefferie de Bwito) plus particulièrement à Bwalanda, Kikuku, Nyanzale, la cohésion sociale et le développement local sont brisés par les affrontements entre les groupes armés à connotation ethnique suite aux conflits fonciers et interethniques dans cette zone.

Les communautés sont souvent instrumentalisées par des « entrepreneurs du conflit » avec pour conséquence la recrudescence des conflits après des périodes d'accalmie. Les territoires les plus touchés, en dehors de la ville de Beni et son territoire, sont : Rutshuru (Nyanzale, Kikuku, Katwe, Birambizo, Bukombo dans la chefferie de Bwito), Masisi (Burungu, Kitshanga, Mweso, dans la chefferie de Bashali) et Walikale (Pinga avec ses trois contrées Bushimoo, Nkassa et Katanga). Cette zone, située « Autour de Kitshanga », constitue l'une des zones les plus peuplées de la province. Elle connaît d'énormes turbulences qui se manifestent sous forme de pillage, kidnapping, travail forcé, viols individuels ou massifs, tueries, déplacements des populations, etc.

La faible autorité de l'Etat dans la zone et une mauvaise gouvernance basée sur la satisfaction des intérêts de sa propre communauté, souvent au détriment des autres, favorisent le repli ethnique, principal point de référence de l'identité et des relations interpersonnelles. La dynamique de conflits dans cette zone relève de deux enjeux essentiels : celui des groupes armés et/ou celui relevant de la lutte pour l'accès à la terre et autres ressources naturelles (mines tel que Somikivu à Katwe dans le Bwito, Misinga vers Mpati dans Bashali/Mokoto et parc national).

Les leaders des groupes armés mobilisent les individus et communautés en promettant de protéger leurs intérêts. Ainsi, les populations se constituent en groupes d'autodéfense à coloration ethniques pour se protéger et pour faire avancer leurs intérêts économiques, politiques et sociaux. La cartographie des groupes armés se fait selon la prédominance ethnique dans un milieu. L'on observe par exemple que les Mai-Mai MAZEMBE sont en majorité de l'ethnie Nande et se retrouvent dans le Bwito, les APCLS sont en majorité Hunde et sont localisés dans la chefferie des Bashali, les NYATURA en majorité Hutu se retrouvent dans les chefferies des Bashali et Bwito et enfin le NDC est constitué principalement des Nyanga et se retrouve en Secteur des Wanyanga.

Parfois, des alliances entre ces groupes armés se font et se défont en rapport avec les intérêts en jeu. Ils s'affrontent soit entre eux soit contre les forces régulières FARDC (Forces Armées de la République Démocratique du Congo). La situation d'insécurité se complique davantage avec la présence des FDLR éparpillées dans la zone et qui se retrouvent proches des populations Hutu. L'insuffisance des effectifs des forces régulières fait que ces dernières se positionnent dans les petits centres semi urbains (Kitshanga, Mweso, Nyanzale, Kikuku) sans avoir la possibilité de se déployer dans les vastes zones rurales totalement contrôlées par les groupes armés qui y font la loi.

Selon plusieurs évaluations menées par les agences des Nations Unies, les ONG Internationales ainsi que d'autres acteurs indépendants, l'accès et le contrôle de la terre et autres ressources naturelles demeure une des principales causes de conflits dans cette zone.

Les conflits liés à la terre : La présence des grandes concessions foncières, aux mains d'une minorité d'individus, limite l'accès de la majorité de la population à la terre, attise les convoitises et relègue la population à des voies de faits conflictuels. Les femmes et les jeunes en paient le plus lourd tribut.

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs sont nombreux; les causes sont la destruction des champs par les animaux, à cause de l'absence de couloirs de passage pour l'abreuvement des animaux et l'amenuisement des espaces de cultures du fait du développement de l'élevage extensif. Ces conflits prennent un caractère ethnique, car les agriculteurs sont majoritairement Hunde et Hutu, les éleveurs étant pour la plupart Tutsi.

La typologie des conflits fonciers montre que les conflits dominants sont les conflits des limites, de spoliation, de vente illicite des terres, de doubles cessions, des stellionats, des conflits autour des concessions et des aires protégées. L'administration foncière quant à elle, accorde parfois des titres à des concessionnaires sans enquêtes préalables conformément à la loi ; ce qui fait que des terres immenses qui abritaient des nombreux ménages sont octroyées aux concessionnaires, qui, forts de leurs titres opèrent le déguerpissement des pauvres paysans. Plusieurs ménages se retrouvent ainsi de fait sans terre. Ainsi naissent des tensions sociales entre des individus



et des communautés, notamment entre des riches propriétaires terriens (comme les puissants éleveurs) et la grande majorité formée de paysans pauvres.

Dans ce contexte, l'accès des femmes à la terre qui est l'un des principaux enjeux de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté constitue un grand défi. Rarement propriétaires des terres, les femmes ne peuvent presque jamais prendre de décisions concernant l'exploitation de celles-ci, la gestion et l'affectation des revenus des champs dans les communautés traditionnelles de la zone revenant aux hommes. En cas de décès de leurs conjoints ou de leurs pères, elles se heurtent souvent à la coutume qui vient limiter leur possibilité à hériter, bien que les instruments juridiques nationaux et internationaux ne fassent pas de distinction entre hommes et femmes en matière de succession. Les femmes vivant essentiellement de l'agriculture, leur situation est d'autant plus préoccupante que la pression démographique, doublée des mouvements forcés de populations liés aux guerres et à l'insécurité ambiante, réduit la surface des terres cultivables.

Les conflits liés au pouvoir/identitaires : Ces conflits opposent surtout les Hunde aux Hutu et Tutsi. Ces derniers, devenus, avec leur croissance démographique rapide, majoritaires dans la zone exigent d'avantage la représentativité dans les institutions gouvernementales locales et territoriales. En effet, l'on observe une faible croissance démographique dans l'ethnie Hunde et une tendance à immigrer vers les centres de négoce plus attractifs tel Masisi centre, Kitshanga, Mweso, Kalembe, Pinga alors que les Hutu restent implantés dans les milieux ruraux où ils pratiquent essentiellement l'agriculture. Le pouvoir coutumier étant subsidiaire au contrôle des terres, les chefs traditionnels Hunde actuels possèdent de moins en moins de terres, ce qui fait que leur pouvoir est de plus en plus fragilisé par ceux qui ont plus de terres, plus particulièrement dans les territoires de Masisi et Rutshuru. Cette situation est aussi due au contexte migratoire lié au fait que les deux ethnies sus citées sont venues du Rwanda et ont trouvé le pouvoir Hunde établi, ce qui alimente la crise identitaire dans la zone. Une lutte de domination ethnique a tendance à se développer, alimentée par les ambitions électoralistes des leaders des diverses communautés qui les instrumentalisent dans la zone autour de Kitshanga.

En cette période préparatoire des échéances électorales, des scénarii de positionnement stratégique s'observent surtout dans la chefferie de Bwito où les appartenances ethniques des politiciens ne cachent pas la réalité de leurs positionnements en rapport avec le processus. Il faut ici noter que l'insécurisation de certains centres d'enregistrement des électeurs serait une astuce pour diminuer l'électorat de politiciens originaires et ainsi diminuer leurs poids politiques. L'instabilité sécuritaire ne favorisera sûrement pas le déroulement du processus.

Aussi, est-il important de noter une fragile cohabitation entre les services étatiques en charge de la gestion des terres avec le pouvoir traditionnel incarné par les chefs coutumiers. Les agents de l'administration foncière sont considérés par les chefs coutumiers comme des usurpateurs étant donné que ceux-ci se prévalent de la loi foncière qui stipule *que le sol est la propriété exclusive, inaliénable et imprescriptible de l'Etat* et institue des autorités de gestion selon la superficie et selon que la terre se trouve en milieu rural ou urbain (articles 53 et 183 de la loi foncière). Ces dispositions excluent les chefs coutumiers de la gestion de la terre et les rendent incapables d'être propriétaires de droit foncier. Alors que dans les pratiques locales, l'on note un pouvoir de fait des chefs traditionnels sur les terres en tant que gestionnaire et « propriétaire ». Cette situation explique la dualité juridique sur le statut des terres coutumières ou des communautés locales. L'administration foncière, déjà très diminuée en termes de capacités et des textes normatifs, amplifie ces conflits en tant qu'acteur ou facilitateur en prenant partie plutôt qu'en manifestant une autorité impartiale et avisée.

Les mouvements des populations provoqués par les affrontements armés dans la zone ont pour impact une forte pression démographique sur les ressources. Les moyens de subsistance sont limités et les structures traditionnelles de survie et de solidarité sont brisées, exposant ainsi les populations aux occupations illicites et à la violence. La famille est disloquée suite aux séparations, les clans, la cohésion sociale brisée ainsi que les infrastructures détruites (tel les marchés, églises, champs et récoltes abandonnées, écoles, habitat détruit).

Dans ces conflits, les jeunes sont souvent instrumentalisés, pour assurer la conquête ou la défense des droits revendiqués par les uns et les autres. La fracture sociale est sérieuse. Ce phénomène de conflit constitue un frein au développement de la zone. En effet, l'inaccessibilité sur le plan sécuritaire de certaines zones est à la base de l'enclavement des populations qui vivent sous le joug des groupes armés. L'évacuation des produits agricoles est quasi impossible, l'éducation et la santé ne sont pas garanties aux milliers des jeunes filles et garçons de ces milieux. Ces jeunes n'ont pas accès au travail et à toute autre opportunité d'épanouissement social ou économique. Les femmes quant à elles, subissent des viols non dénoncés et n'accèdent à la terre qu'à travers les personnes



interposées (leurs maris ou leurs frères ou leurs parents), elles sont victimes de traitements discriminatoires dictés par les coutumes locales.

La dynamique de conflits dans la zone impacte majoritairement les femmes qui comptent parmi les principales forces productives agricoles. La discrimination basée sur le genre les condamne souvent aux tâches ménagères et aux soins en faveur des vulnérables telles que la garde d'enfants et l'assistance en faveur des vieillards et des malades. Seule une faible minorité d'entre elles atteint des structures d'encadrement favorisant leur épanouissement. L'accès des jeunes filles à l'héritage, l'éducation, l'emploi, et leur participation au développement sont limités. Et enfin, du fait que les jeunes filles et adolescentes vivent dans un environnement profondément marqué par les coutumes néfastes et l'insécurité, elles sont souvent exposées au mariage précoce/forcé et à l'exploitation sexuelle. Le Nord Kivu est la province où l'incidence connue de violences basée sur le genre apparaît comme la plus importante du pays avec 4130 cas pris en charge en 2016 (source : *Base de données nationale sur les violences sexuelles basées sur le genre*). Les données sur les VSBG enregistrées en 2016 indiquent que 1878 cas ont été globalement pris en charge dans les Territoires de Masisi et Rutshuru.

Les flux transfrontaliers attisent aussi les conflits. La violence est devenue une stratégie des élites politiques et militaires, basées à Goma, Kinshasa ou encore à Kigali, cherchant à défendre leurs intérêts, à étendre leur influence électorale ou à protéger leur popularité dans la zone.

Plusieurs des grands propriétaires fonciers et miniers sont installés soit à Kinshasa, à Goma, ou au Rwanda. Détenteurs de la réalité économique du milieu, sont également influents au sein des communautés locales. Ils représentent un poids politique important et sont souvent cités dans la manipulation des groupes armés afin de contrôler l'effectivité de la zone.

b. Justification de l'intervention proposée

1. De l'analyse du contexte, du ou des conflits et des principaux enjeux ciblés

La zone prioritaire « Autour de Kitshanga », qui comprend la chefferie des Bashali (Masisi), la chefferie de Bwito (Rutshuru) et la localité de Pinga (Walikale) a connu des décennies de trouble qui nécessitent une intervention conséquente afin de ramener et consolider la paix, la stabilité et de favoriser la cohésion sociale.

Le contexte décrit ci-haut démontre que la zone cible du projet est le théâtre de conflits de plusieurs ordres : identitaire, ethnique, politique (gestion du pouvoir coutumier), foncier (accès difficile et inégal à la terre) mais également de discriminations basées sur le genre.

Le projet tiendra compte de tous ces paramètres du début à la fin de sa mise en œuvre. Ainsi, des actions en rapport avec le dialogue démocratique y seront menées mais doivent, pour assurer une cohérence et un impact réel sur la stabilisation, être complétées par d'autres piliers d'intervention afin de répondre aux différents moteurs et dynamiques des conflits et d'instabilité dans la zone. Aussi, un accent particulier sera-t-il mis sur la participation des femmes, des jeunes (filles et garçons) de toutes les tendances ethniques dans toutes les activités. Il s'agira également d'impliquer les CLPC (Comité local permanent de conciliation), CLPD (Comité local de paix et de développement), CLVSBG (Comité local de lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre), organes en veillant sur la représentativité de toutes les sensibilités ethniques et des autorités politico-administratives locales, dans toutes les étapes de la mise en œuvre du projet en collaboration avec le consortium Alerte International/Pole. Le modèle de communication sociale pour le changement de comportement (CCC) sera mis en exergue pour répondre à la problématique des violences sexuelles et basées sur le genre. Le projet consacrera le principe « do no harm » comme valeur de base dans tout le processus de son élaboration et de sa mise en œuvre. Il va mettre en place des stratégies efficaces pour la pérennisation des acquis dans une approche holistique qui met à contribution la valeur ajoutée de chaque organisation/agence membre du consortium pour la prise en compte de manière intégrée et flexible des besoins des bénéficiaires.

En somme, pour inverser les tendances actuelles et obtenir des résultats durables, les stratégies suivantes seront utilisées : i) Des échanges permanents entre les acteurs clés de la zone visant à faciliter le rapprochement entre les membres des diverses communautés sur des questions spécifiques et avec des cibles spécifiques seront menés afin de répondre aux objectifs de ce projet. L'on devra tenir compte des recommandations issues des dialogues organisés par les animateurs du pilier 1 (à savoir Alerte International et Pole Institute) ; ii) la sensibilisation sur les



aspects de dissension entre les membres des dites communautés ; iii) la recherche de solutions par la médiation dans les conflits civils y compris les conflits fonciers ; iv) le développement participatif des activités génératrices des revenus basé sur les réalités de la région et ciblant prioritairement les jeunes vulnérables ; v) le renforcement de capacités des jeunes en compétences de vie (entrepreneuriat/leadership, planification familiale/droits sexuels et reproductifs) utilisant les ressources locales dans un esprit fédérateur ; vi) le renforcement des capacités des jeunes en matière de résolution de conflits ; vii) la consultation communautaire (des échanges sur les avantages et les inconvénients des rôles respectifs des hommes, des femmes, des filles et des garçons y compris la communication sociale pour le changement de comportement au regard des violences sexuelles et basées sur le genre incluant le plaidoyer, la mobilisation sociale et communautaire, et la communication interpersonnelle.

En effet, ce projet renforcera et/ou mettra en place des systèmes et structures durables, les centres des jeunes, le système de coopératives (y compris les coopératives d'épargne et de crédit rotatif ainsi que des coopératives agricoles et autres), les microcrédits, qui sont capables de fonctionner bien au-delà de l'exécution du projet en utilisant l'expertise locale et en créant l'emploi et les revenus durables pour les communautés bénéficiaires. En outre, ces communautés organisées en réseaux participeront dans toutes les étapes et seront capables de perpétuer les activités. Pour prévenir/réduire les violences basées sur le genre, à court et moyen termes, il s'agira non seulement d'informer les communautés en vue de leur prise de conscience de la nécessité de modifier certaines normes socioculturelles favorisant ces VSBG, l'avisement du statut de la femme et le manque de culture de la paix mais surtout qu'elles s'impliquent dans le processus de modification des dites normes. A long terme, la stratégie vise à changer les normes sociales qui favorisent les discriminations basées sur le genre en partant des stéréotypes identifiés par les communautés elles-mêmes à travers les consultations organisées.

Une attention particulière sera mise sur l'accès et le contrôle des moyens de subsistance, ainsi que la relance économique des ménages prenant en compte la participation équitable des femmes et des hommes afin de réduire l'effet de la pauvreté et par conséquent d'offrir à tous, hommes et femmes, jeunes des différents groupes ethniques la possibilité de bénéficier aux services sociaux de base et leur permettre un épanouissement social acceptable.

Ces actions en rapport avec les objectifs immédiats, devront être appuyées par un plaidoyer visant à rapprocher les enjeux locaux aux institutions territoriales, provinciales et nationales ainsi que régionales pour une stabilité effective dans la zone. Ces solutions intermédiaires recherchées de manière consensuelle avec une implication effective et une participation locale des populations seront propices à la mise en place d'un cadre institutionnel favorable à une bonne gouvernance qui pacifie toute la région et qui établit les bases d'un développement durable.

2. Des leçons apprises des interventions passées des organisations soumissionnaires : succès, échecs et explications

ONU-Habitat intervient depuis 2009 dans les territoires de Masisi et Rutshuru dans la gouvernance foncière (renforcement de l'administration foncière), les échanges entre divers acteurs clés pour en vue de la prévention et la résolution des conflits fonciers et la coordination des acteurs autour de la thématique foncière au niveau local et provincial.

Des sous-coordinations foncières locales ont été mise en place et sont fonctionnelles ; à l'instar de la coordination provinciale ; les capacités des structures communautaires locales (y compris celles des femmes et des jeunes) pour la résolution des conflits fonciers ont été renforcées. Cependant les conflits perdurent et se multiplient; les structures communautaires et les sous-coordinations présentent une lourdeur fonctionnelle ; la méfiance entre les membres de la communauté persiste et enfin, les mécanismes concurrents se maintiennent. Ceci est dû au fait que ; les interventions antérieures n'ont pas appuyé l'autonomisation des dites structures en guise de stratégie de sortie ; la mauvaise gouvernance foncière continue ; les dynamiques régionales de conflits sont entretenues ; la faible coordination des acteurs qui appuient les différents mécanismes locaux mis en place sur terrain (bailleurs des fonds, Gouvernement provincial, etc.).

Dans la mise en œuvre du projet, nous allons nous focaliser sur les gaps ci-haut repris afin de contribuer à l'amélioration de la situation. Néanmoins, les aspects financiers étant toujours liés à des exigences de mobilisation des fonds, une bonne démonstration, à travers le plaidoyer et une bonne mobilisation des fonds en rapport avec les besoins de terrain devra être poursuivie.

Au titre des leçons apprises, nous pouvons mentionner :



- Les activités menées de manière impartiale et en toute neutralité acquièrent l'adhésion de toutes les tendances ethniques de la zone (en associant à toutes les activités les membres de toutes les communautés on élimine toute suspicion de partialité),
- Les actions menées conjointement avec la participation active des autorités et leaders locaux donnent d'avantage les résultats probants et renforce la confiance des bénéficiaires,
- L'appui au fonctionnement des structures locales ainsi que le développement des activités génératrices des revenus permettent une pérennisation et durabilité des interventions,
- L'engagement des grands leaders du milieu (surtout les grands propriétaires terriens – concessionnaires et coutumiers) rends plus facile le travail de terrain et l'engagement des parties locales.

UNFPA est active dans la zone et intervient en matière d'autonomisation de la jeune fille vulnérable à travers le renforcement des capacités et les activités de réinsertion socioéconomique ; de renforcement des capacités en leadership participation et entrepreneuriat des jeunes ; programme régulier et plusieurs projets à l'Est de la RDC dans les domaines de lutte contre les VSBG

Ces interventions ont permis de mettre en place des centres des jeunes et leur participation effective dans les forums des décisions à tous les niveaux ; d'autonomiser des jeunes filles vulnérables, de mettre en place des synergies / comités locaux de lutte contre la mortalité maternelle et les VSBG qui contribuent à sauver les vies et protéger les femmes et les jeunes filles ; de renforcer des coordinations territoriales de lutte contre les VSBG ; de mobiliser les leaders et des communautés dans la lutte contre les VSBG.

Quelques écueils sont à signaler : réhabilitation inachevée de certaines formations sanitaires ciblées; irrégularité dans l'approvisionnement des certaines structures en intrants ; certains centres des jeunes construits n'ont pas été réhabilités après quelques années de service.

Ces situations s'expliquent par de l'insécurité dans certaines zones qui a entraîné la réorientation des fonds ailleurs ou encore le déplacement des populations, la destruction des infrastructures et le pillage de matériels et intrants, empêchant parfois d'atteindre les cibles des interventions; des contraintes logistiques entraînent souvent des coûts exorbitants et des retards dans l'acheminement des intrants. La faible appropriation locale des bâtiments et équipements des centres des jeunes et le faible plaidoyer des leaders des jeunes pour améliorer le financement lié à l'entrepreneuriat.

Quelques leçons apprises sont :

- L'appropriation nationale est un gage de durabilité des interventions, d'autant plus qu'elle permet de maintenir les activités même après la fin du projet en faisant participer les structures locales.
- L'implication des bénéficiaires et autres parties prenantes dans l'identification des besoins, la mise en œuvre des activités et le suivi et évaluation est un facteur fondamental de succès des interventions,
- Le profilage individuel des bénéficiaires permet une réponse spécifique tenant compte de leurs besoins réels,
- La planification participative facilite la mise en œuvre des activités et l'atteinte des résultats.
- Il est préférable de travailler dans les zones de stabilisation pour réduire les risques de destruction, pillage et mouvement de population et ainsi garantir l'atteinte des résultats.

UNESCO a mené, depuis 2012, des interventions dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Walikale.

Elles ont permis d'identifier des facteurs motivationnels des VSBG dans la zone ; d'améliorer des conditions d'accès à l'éducation pour les filles et les garçons ; de faire approprier de la lutte contre les VSBG par les autorités locales ; de former un noyau des leaders communautaires comme nouveaux vecteurs de changement des comportements ; d'élaborer de manière participative de la stratégie nationale et de 5 stratégies provinciales pour les cinq zones du programme (Nouvelle province de Kwilu, Kinshasa, Ituri, Sud Kivu et Nord Kivu) ; d'intégrer la dimension genre dans 3 universités et 27 écoles dans les zones du programme.

Cependant quelques difficultés rencontrées sont à signaler, à savoir : (i) le budget alloué à la composante CCC n'a pas permis son implémentation dans toutes les zones du programme conjoint ; (ii) faible visibilité des actions de cette composante vu que le changement de comportement est un processus à long terme.(iii) faible engagement des animateurs non mécanisés des structures gouvernementales de lutte contre les VSBG dans les territoires. Ces expériences nous ont permis de tirer des leçons telles que :

- La lutte contre les VSBG étant une composante transversale, elle doit être implémentée dans toutes les zones du programme pour plus de performance du programme. En ce qui concerne le programme de la zone Autour



de Kitshanga, elle sera implémentée dans les sites stratégiques capables d'influencer toute la zone. Il va s'agir de Kitshanga, Mweso, Pinga, Birambizo et Nyanzale.

- Les activités de CCC doivent se faire en parallèle des activités de l'Information, Education et Communication pour plus d'information de la population non seulement sur les VSBG mais également sur l'offre de service du programme, en vue de renforcement de la visibilité de l'objectif trois du programme.
- Bien que la sensibilisation ainsi que la CCC doivent se faire dans une approche participative impliquant la communauté pour que l'information puisse atteindre toutes les couches de la population, l'engagement de la partie gouvernementale dans le programme facilite la mise en œuvre des activités et garantit l'atteinte des résultats. D'où l'implication des autorités et les structures gouvernementales locales ayant l'amélioration du statut de la femme dans leur mandat dans la mise en œuvre avec l'accompagnement de celles du niveau provincial dans le cadre du présent programme.

HOPE IN ACTION

A mené des activités de renforcement des capacités de résilience communautaire à travers la mise en place et la promotion des comités locaux des jeunes et des « Espaces Amis des Jeunes » qui servent de cadres d'échange où les jeunes développent des mécanismes de protection et de cohésion sociale depuis 2007. Hope In Action a mis en place l'approche des Espace Ami des Jeunes respectivement dans les territoires Masisi et Walikale et cela par la nécessité d'offrir aux milliers d'adolescents, jeunes filles et garçons qui ont quitté leurs cadres naturels du fait de l'insécurité récurrente, un cadre où ils bénéficient de l'information et formation d'un certain nombre des services en rapport aux violences sexuelles et celles liées au genre, la résilience communautaire ainsi que la participation des jeunes dans la consolidation de la paix ; comme activités menées (conférences débat, théâtres, journées de réflexion ; poèmes, sketch, activités sportives etc.) encadrent la jeunesse face aux expositions(recrutement; exploitation, vagabondage, etc.

En outre, HIA a initié une nouvelle stratégie de prévention des violences depuis 2010, axée sur l'implication des hommes, pères et pères en devenir dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, en vue d'un changement personnel et familial pour des changements d'attitudes et des comportements au niveau communautaire « paix dans le monde = paix à la maison » ; HIA a développé des mécanismes d'auto-prise en charge avec des programmes de réinsertion socio-économique et scolaire des jeunes à travers la création et la gestion commune des Activités Génératrices de Revenu telles que la gestion des moulins à farines, les unités d'extraction d'huile de palme, la gestion des champs communautaires, la gestion des boutiques et cantines scolaires ; les dépôts des produits vivriers et petits commerces, Comme leçon apprise de cette approche :

- L'implication et la participation de l'homme dans la lutte contre les violences sexuelles est efficace pour le changement des mentalités des hommes face aux VSBG dans la communauté.
- Cette pratique permet non seulement aux bénéficiaires de pouvoir stabiliser et réintégrer la vie économique normale durant une période suffisante mais aussi promeut le développement des communautés bénéficiaires.
- Quand les communautés sont convaincues du bienfondé des changements proposés dans la lutte contre les VSBG, ils y adhèrent facilement.

3. De la manière dont l'intervention capitalisera sur les acquis des interventions passées/récentes menées dans la zone (voir l'annexe 1 pour le canevas de la cartographie des interventions), dans les domaines d'intervention ciblés par l'AMI/AAP.

Les performances à développer seront une suite logique de ce qui a déjà été réalisée dans la zone, les résultats attendus par le projet de stabilisation prendront en considération les interventions des autres acteurs de la zone afin d'éviter la duplication des actions. A travers de canaux de communication bien réfléchis, des séances d'échange d'information, de concertation et d'harmonisation se feront régulièrement. En cas de nécessité des séances conjointes pourront être menées avec le consortium Alerte International et Pole Institute ainsi que OIM pour atteindre des objectifs bien spécifiques tenant compte des expertises et activités spécifiques dévolues aux membres des consortiums.

Nom de l'organisation	Intitule du projet/ de l'intervention	Brève description du projet	Modalités de collaboration
-----------------------	---------------------------------------	-----------------------------	----------------------------



<p>ONU-Habitat En partenariat avec AAP, CAFPEDI, Caritas Goma et SCC</p>	<p>-Prévention et résolution des conflits fonciers dans les zones de déplacement et de retour en territoire de Masisi: axes Sake-Mweso et Sake-Nyabiondo ; -Planification Communautaire Foncière Participative dans les zones Post-conflit</p>	<p>Résolutions des conflits fonciers à travers les CLPC ; Appui aux sous-coordinations locales ; Appui aux communautés locales, particulièrement dans le groupement de Kisigari pour la mise en place de la Planification Communautaire Foncière Participative via des comités de pilotage, l'engagement communautaire, etc. Appui multiforme à l'administration foncière.</p>	<p>S'appuyer sur les CLPC existantes pour assurer la prévention et la résolution des conflits fonciers ; sur les sous-coordinations existantes et sur les équipes engagées dans la Planification foncière pour dupliquer certaines activités dans les zones non couvertes par la Planification foncière Communautaire Foncière Participative. Intensifier et étendre les appuis avec l'administration foncière.</p>
<p>UNESCO</p>	<p>Programme conjoint « TUPINGE UBAKAJI » volet Communication pour le Changement des comportements en faveur de la prévention des VSBG</p>	<p>Mise en place des noyaux des leaders communautaires, vecteurs de changements des comportements à Kitshanga et Mweso.</p>	<p>S'appuyer sur ces noyaux pour dupliquer cette expérience dans les sites du présent projet. Référencer les cas identifiés dans le cadre du projet aux structures appuyées dans la zone pour la prise en charge</p>
<p>UNFPA</p>	<p>1..« Accessibilité aux services de santé reproductive d'urgence chez les déplacés internes et les populations hôtes de santé de Mweso, Masisi et Walikale. 2. Programme régulier UNFPA-RDC (Campagne investir dans les jeunes).</p>	<p>1. Réinsertion socio-économique des femmes bénéficiaires (victimes des violences sexuelles et fistuleuses) à travers les Activités Génératrices des Revenus. 2.1. Renforcement des capacités des jeunes du Conseil Territorial de la Jeunesse et des réseaux et associations des jeunes en entrepreneuriat 2.2. Organisation des fora des jeunes (Inuwa Vijana) autour du leadership, cohésion sociale et consolidation de la paix. 2.3. Appui à la formations professionnalisantes et qualifiantes pour renforcer les capacités des jeunes à se réinsérer dans des secteurs générateurs d'emplois et de revenus. 2.4. Réinsertion socio-économique des femmes opérées des fistules à travers les Activité Génératrice des Revenus à Goma, Beni, Kindu et Bukavu.</p>	<p>S'appuyer sur les comités locaux de lutte contre la mortalité maternelle et des conseils territoriaux de la jeunesse pour l'opérationnalisation du projet en court</p>
<p>LUCODER/ONG locale</p>	<p>Projet d'appui à la sécurité alimentaire au moyen de subsistance de personnes déplacées internes vivant dans les sites des placements au tour de la ville de Goma et Kitshanga.</p>	<p>- Renforcement des capacités des jeunes issus des ménages déplacés et/ou retournés et familles hôtes sur la conduite des activités génératrices de revenus (cultures maraîchères et l'élevage du petit bétail) ; - Réinsertion socioéconomique des jeunes.</p>	<p>S'appuyer sur les Groupement d'intérêt Economique, les associations des jeunes et le Conseil Territorial de la Jeunesse existant pour développer des mécanismes durables pour rendre productif les initiatives entrepreneuriales des jeunes</p>
<p>LES ORGANISATIONS INTERVENANT SUR L'AXE KITSHANGA</p>			
<p>Nom de l'organisation</p>	<p>Intitule du projet/ de l'intervention</p>	<p>Brève description du projet</p>	<p>Modalités de collaboration</p>



IOM, CORDAID, PAX, VNG-I	PAMOJA INAWEZEKANA	<p>Ce Consortium a pour objectif d'améliorer la sécurité et la stabilisation globale des zones d'intervention. Cette question est traitée à travers des structures de dialogue inclusif qui abordent les dynamiques de conflit et appuient la cohésion sociale et au moyen des politiques qui améliorent le fonctionnement des principales institutions étatiques et qui renforcent la légitimité de l'État.</p> <p>1. Pilier Dialogue démocratique : veut contribuer à l'amélioration de la sécurité, de la stabilisation et de la cohésion sociale par la promotion des mécanismes inclusifs de résolution des conflits axée sur dialogue;</p> <p>2. Le Pilier Réhabilitation de l'autorité de l'Etat vise à contribuer à l'amélioration des relations entre l'Etat et les collectivités grâce à l'amélioration de la prestation de services de sécurité et le renforcement des structures locales de pacification tel le CPDG.</p>	<p>Cadre d'échange d'information sur les activités en commun pour éviter les duplications des cibles, et sur les expériences réussies et bonnes pratiques.</p> <p>Recueillir des informations sur les mouvements des populations,</p> <p>STAREC/UAS appui la coordination des activités communes entre les différents consortiums</p> <p>Une collaboration avec les Comités de Paix et de Développement des Groupements (CPDG) pour la promotion du développement et la paix au niveau des Groupements. Les membres seront impliqués dans les activités.</p>
ALERTE INTERNATION ALE/POLE INSTITUT	NJIA ZA MAKUBALIANO (Les chemins vers les accords)	<p>Ce projet vise la transformation effective des conflits et nécessite que la place centrale soit donnée aux populations directement affectées par le conflit en leur fournissant les opportunités ; la capacité et l'appui nécessaire pour participer activement à la recherche des solutions. Ce projet applique une approche programmatique participative de transformation de conflit qui se focalise sur la recherche-action participative, le dialogue, la communication et la mobilisation sociale ; le plaidoyer et la mise en réseau entre acteur clé.</p> <p>La restauration de la confiance entre les populations et les autorités.</p> <p>Le projet va renforcer les Cadre Inter paysan pour la Transformation des Conflits.</p>	<p>Collaboration pour une coordination locale, Mapping des acteurs et partenaires de mise en œuvre et d'exécution (ciblage des plus pertinentes).</p> <p>Implication des cibles des différents piliers selon l'importance de l'activité dans la communauté (collaboration dans la mise en œuvre des activités).</p> <p>Collaboration pilier foncier avec le Cadre Inter paysan pour la Transformation des Conflits (CITC).</p>
PNUD	UONGOZI NA MAENDELEO BORA (Accélération d'une gouvernance et d'un développement local participatif, inclusive durable dans les zones stabilisées de l'Est de la RDC)	<p>Axes d'intervention :</p> <p>Gouvernance locale, cohabitation pacifique, renforcement du développement local, résolution des conflits au niveau de la chefferie et appui au comité local de développement.</p> <p>Ils vont appuyer les CLPD ainsi que le plan de développement de la chefferie et aider la chefferie à maximiser les recettes publiques. Ils vont aussi organiser des dialogues communautaires.</p>	<p>Promouvoir un Cadre d'échange d'information sur les activités en commun pour éviter les duplications des cibles, et sur les expériences réussies et bonnes pratiques.</p>
MERCYCORPS ET SFCG	FARM	<p>Ce projet vise les volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaires, - chaine des valeurs, - résolution des conflits, - facilitation de l'accès à la terre. 	<p>Coordination des activités relatives à la résolution des conflits et au renforcement de l'encadrement des jeunes dans les activités relatives aux compétences de vie de cette cible.</p>



			Collaboration dans les activités de renforcement des capacités des différents acteurs locaux.
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	Lutte contre l'impunité, prise en charge des victimes des VS et autonomisation de la femme à l'Est de la RDC (TUPINGE UBAKAJI)	Sensibilisations et assistance juridique & judiciaire à travers les cliniques juridiques	Ces cliniques seront renforcées en matière de CCC pour la prévention des VSBG dans la communauté
Alert International	Tushiriki Wote	Construire la paix grâce à l'autonomisation et à la participation économique des femmes. Ce projet favorise l'autonomisation civile, politique et économique des femmes à l'Est de la RDC.	Cadre de collaboration avec ALERTE pour impliquer leurs bénéficiaires dans nos objectifs de manière spécifique.
Living Peace Institute	"Working with Men to Increase Security and Stabilization in North and South Kivu"	Ce programme aide les individus à développer des stratégies positives et reconstruire des relations de paix avec leurs partenaires dans la communauté.	Cadre d'harmonisation des stratégies dans la mise en œuvre des activités du projet. Echange d'expérience et outils sur la construction de la paix.



III. Stratégie d'intervention et de mise en œuvre

a. Stratégie d'intervention et opérationnalisation

1. GOVERNANCE FONCIERE

Objectif spécifique 1 : La Gouvernance foncière est améliorée
--

1. Présentation des enjeux ciblés

- Une forte pression démographique et une quête d'espace pour la survie en face d'une répartition inéquitable des terres ;
- Le caractère complexe des conflits fonciers entre grands concessionnaires (parmi lesquels des officiers militaires, des politiciens, des agents des services spécialisés de l'État) et populations paysannes en quête des terres arables ;
- Coloration ethnique des conflits fonciers et extension à des tensions intercommunautaires ;
- Des mouvements forcés de population très fréquents (internes et transfrontaliers) avec une transhumance des vaches et autres bêtes qui détruisent les cultures des populations locales,
- Accès limité à la terre aux personnes rapatriées, déplacées et retournées dans les différentes entités, la prolifération des camps des déplacés avec comme conséquence, notamment la baisse déplorables du pouvoir d'achat des populations des milieux d'accueil,
- La sécurité foncière des petits exploitants des terres n'est pas garantie. Nombreux sont ceux qui recourent au système de métayage sans garantie de durabilité d'exploitation des fonds mis à leur disposition et ne leur permet pas ainsi une exploitation économique sûre et durable.
- Le recrutement des jeunes au sein des groupes armés pour défendre les intérêts fonciers de leurs communautés ou de leurs leaders, ou alors organiser une prédation sur les terres des membres autres communautés ;
- Conflits quasi permanents entre aires protégées et populations (parc National des Virunga), exploitation minière, concessions agricoles ;
- Capacités limitées de l'administration foncière (ressources humaines, difficultés fonctionnelles avec des brigades foncières non outillées et sous équipées techniquement) et son éloignement des assujettis limite l'accès aux services fonciers ;
- Mauvaise gouvernance des terres dues aux mauvaises pratiques telles que le manque de transparence, le conflit d'intérêt, le trafic d'influence, le penchant identitaire, les ventes irrégulières des terres, les occupations illégales, des expulsions forcées, les conflits des limites, les superpositions des titres.
- Déficit de confiance des populations censées bénéficier de leurs services envers les autorités ayant la gestion des terres dans leurs attributions ;
- Dualité institutionnelle dans la gestion des terres qui exacerbe le conflit de compétence sur la gestion de celles-ci entre les chefs coutumiers et les agents de l'administration foncière (conflit entre loi et coutume dans le domaine foncier) ;
- Chevauchement entre différentes législations relatives à la Gestion de la terre et des Ressources Naturelles (Codes foncier, minier, forestier.).
- Très faible accès à la terre pour les femmes et les jeunes (pratiques coutumières discriminatoires qui excluent les femmes et jeunes filles de l'héritage foncier), et les jeunes gens qui sont souvent victimes de l'égoïsme de leurs aînés. Phénomène plus accru dans les familles polygamiques.

2. Théorie du changement

Le changement global attendu est que l'Etat, à travers l'administration foncière, soit de plus en plus reconnu comme seule interface dans la gouvernance foncière et que son autorité soit imposable afin que les conflits liés à la terre soient réduits, suite à l'amélioration de l'administration foncière.

De manière spécifique :



Au niveau individuel : si les membres de la communauté estiment que l'Administration foncière gère la terre et son utilisation de manière transparente, non discriminatoire et accessible ; si le personnel de l'administration foncière exerce ses fonctions avec compétence, sans pression ethnique et loin des pratiques avilissantes de corruption et de cupidité, alors son autorité et la confiance vont croître pour qu'elle soit l'acteur idéal et incontournable dans la gestion du foncier.

Au niveau de l'administration : si les agents de l'administration foncière sont renforcés en capacités, s'ils perçoivent leurs salaires de manière permanente, si un suivi régulier est fait par la hiérarchie sur l'application des procédures et la transparence dans les transactions foncières, ses prestations auprès des communautés seront appréciées et efficaces.

Au niveau institutionnel : si la bonne gouvernance est établie en mode de gestion, la transparence, la lutte contre la corruption, la participation citoyenne sont promues ; et qu'un cadre de concertation entre la communauté, les structures communautaires et l'administration foncière est fonctionnel, le climat de confiance et de coopération entre les membres de la communauté et l'administration foncière sera renforcé.

Au niveau programmatique : si ONU-Habitat et ses partenaires de mise en œuvre maintiennent la promotion de l'interaction entre la société civile et l'administration foncière comme stratégie de régulation et de prévention des conflits fonciers d'une part ; et d'autre part si les résultats du dialogue démocratique sont intégrés dans l'intervention, une meilleur synergie et un effet plus durable de l'impact du projet sera ressenti en matière de stabilisation et de paix.

3. Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation

L'intervention proposée s'inscrit dans la priorité stratégique 3 de la Stratégie Provinciale de la Stabilisation du Nord-Kivu (Assurer la bonne gouvernance foncière) et poursuit l'objectif lié à la restauration de l'autorité de l'Etat. Elle est aussi alignée aux priorités du gouvernement provincial.

Elle va bâtir sur les acquis des interventions antérieurement développées par divers acteurs du foncier dont ONU-Habitat dans la zone « Autour de Kitshanga », notamment l'appui à la réforme foncière (les compétences de l'autorité coutumière en matière d'attribution des terres, les droit des premiers occupants, l'aménagement du territoire, la planification de l'utilisation du sol), le renforcement des capacités des agents de l'Administration foncière, des structures locales, l'implication de la société civile dans la prévention et la résolution des conflits fonciers ainsi que la sécurisation foncière. A travers des séances conjointes et discussions sur les questions de gestion participative des terres, les autorités étatiques et coutumières auront des espaces d'échanges sur les questions qui les divisent et celles qui les rapprochent.

De façon spécifique, la stratégie d'intervention se résume aux axes prioritaires suivants :

(1). Des échanges francs et inclusifs qui mettent ensemble les différents acteurs clés et qui permettent une expression libre des attentes, des besoins et des points de vues des uns et des autres sur la gouvernance foncière participative et qui tiennent compte des besoins des catégories souvent oubliés tels les femmes, les jeunes (filles et garçons) afin de créer un rapprochement entre les membres des diverses communautés locales ;

(2). Renforcement des services étatiques en charge de la gestion et distribution des terres afin de les amener à répondre aux questions et besoins spécifiques relatifs à la terre de toutes les couches sociales, y compris les femmes et les jeunes et autres groupes marginalisés, qui intègre les desiderata des communautés locales dans la politique nationale en matière de gestion, d'accès et répartition de la terre ;

(3). Renforcement des capacités techniques de la société civile en matière d'accompagnement de l'Etat dans la redevabilité et la subsidiarité en matière de gestion foncière pour permettre aux services étatiques d'améliorer ses prestations au bénéfice de la population (y compris les déplacés, des femmes, hommes, filles et garçons associés aux groupes armés, et de parer aux influences) d'une part; et d'autre part la promotion des mécanismes alternatifs de résolution des conflits fonciers telle la médiation, la négociation, l'arbitrage. Il faut ici souligner que certains facteurs socio-économiques et opérationnels ne permettent pas un accès facile des populations aux institutions étatiques chargées de la gestion des conflits, notamment l'éloignement de ces institutions, le caractère onéreux des services, l'opacité dans la gestion des dossiers et la prise en charge des assujettis. Néanmoins, un cadre de collaboration sera



mis en place afin de favoriser cette plage entre les Officiers de Police Judiciaires, magistrats des tribunaux de paix et les acteurs de la société civile, chefs coutumiers pour des solutions plus durables, efficaces aux conflits.

(4). Renforcement de la coordination et de la synergie des acteurs afin de fédérer les efforts de chaque acteur avec sa plus-value pour amorcer les moteurs des conflits violents existants ou émergents y compris ceux qui n'ont pas un caractère foncier. Les aspects de participation et l'implication des divers acteurs nous permettra de savoir qui fait quoi et où afin de découvrir les complémentarités et d'éviter de faire la même chose sur un même cible.

(5). Développement d'un système de plaidoyer et des bons offices auprès des partenaires étatiques, humanitaires et autres acteurs d'influence en vue d'améliorer le système de gouvernance qui contribue à la stabilisation de la zone.

4. La localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique)

Les activités relatives à cet objectif spécifique se dérouleront sur trois axes principaux : l'axe Kitshanga – Mweso – Kalembe – Pinga (chefferie des Bashali), et sur l'axe Mweso – Katsiru – Nyanzale – Kikuku – Bwalanda (chefferie de Bwito) ainsi que et l'axe Kitshanga – Birambizo. La terre, ressource rare et convoité est en fait un objet de division au lieu d'être un facteur de cohésion sociale.

La situation foncière globale sur tous les axes est caractérisée par :

Sur l'axe Kitshanga – Birambizo:

- La situation foncière est dominée par la problématique d'accès à la terre, vue les immenses étendues des terres occupées par une poignée d'individus essentiellement éleveurs au détriment des multitudes des populations agricultrices, des conflits des limites entre les terres des communautés locales et les concessions qui souvent dégénèrent en poursuites judiciaires ou confrontations entre populations et concessionnaires (souvent des politiciens ou des militaires qui utilisent leurs positions socio-politiques pour protéger leurs propriétés contre les populations civiles).
- La prédominance des conflits entre agriculteurs et éleveurs suite à la divagation des bêtes. Il en résulte la destruction des cultures et/ou d'animaux. La polarisation ethnique des conflits à base foncière suite à la distribution inéquitable des terres tant il est vrai que les éleveurs sont essentiellement Tutsi et les agriculteurs en majorité Hutu, Hunde et Nande. Ceci ramène le débat foncier sur le terrain des rivalités ethniques exacerbées par des facteurs socio-historiques et politiques.
- L'occupation illégale d'une partie du Parc National des Virunga (PNVI), et l'exploitation des ressources de celui-ci, Ces conflits sont à la base de la création des divers groupes armés à caractère ethniques, en conséquence l'on note des mouvements forcés de population créant des camps spontanés sur des terres des particuliers, ce qui génère en plus des altercations de nature foncière entre ceux-ci et les personnes déplacées.

Sur l'axe Kitshanga – Mweso – Kalembe – Pinga

- Les caractéristiques des conflits fonciers sur cet axe sont relatives aux limites entre les fonds contigus et des ventes illicites des terres,
- La problématique des grandes concessions sur l'axe Kalembe – Kalonge.

Sur l'axe Mweso – Katsiru – Nyanzale – Kikuku – Bwalanda

- La prédominance des conflits entre agriculteurs et éleveurs suite à la divagation des bêtes.
- Problème d'accès à la terre due à l'exiguïté des terres arables,
- Conflit inter-ethnique et des conflits autour du pouvoir coutumier : Système coutumier d'attribution des terres parfois à l'origine des conflits, notamment le cas des champs abandonnés et de regroupement des villages.
- Conflit de compétence entre les chefs coutumiers et l'administration foncière : une même terre peut être accordée à un citoyen en vertu d'un acte de cession coutumière par une autorité coutumière et à un autre citoyen par l'administration foncière.

5. Les résultats

Résultat 1.1: La sécurisation et l'accès à la terre sont améliorés

i. Présentation générale du résultat



Afin de promouvoir une stabilité économique et renforcer la cohésion sociale par la réponse aux besoins cruciaux de base en termes d'occupation des terres, les parties prenantes devront réfléchir sur la sécurité foncière et l'accès aux terres et proposer des pistes de solution réalistes à cette problématique. Ainsi donc, un processus inclusif sera entrepris avec les acteurs pertinents, et l'appui technique des experts et autorités compétentes afin d'arriver à un consensus sur le système de sécurisation et l'accès à la terre. Des plaidoyers et des conventions collectives locales pourront être réalisés afin d'assurer une occupation stable des terres aux populations vulnérables. Avec le concours des autres partenaires dans la zone, les bénéficiaires devront être accompagnés techniquement pour l'amélioration des pratiques culturelles afin d'accroître la rentabilité petits lopins des terres occupés par des petits exploitants. Il s'agira de même de faciliter l'accès au service administratif de l'état relatif au foncier aux populations locales qui désirent sécuriser leurs terres.

i. Bénéficiaires et groupes cibles

Cibles : Les autorités politico-administratives et coutumières, l'administration foncière (circonscription foncière, les brigades foncière), les animateurs des structures locales dont les Comité Local Permanent de Conciliation, Comité local de paix et de développement , Forum de Paix des Jeunes, Barza inter communautaires, les leaders des communautés, les concessionnaires, la coordination des organisations de la société civile, les regroupements des femmes, des jeunes.

Les bénéficiaires : 3000 personnes bénéficiaires sont repartis en 40% d'hommes, 30% de femmes, 15% de garçons et 15% de filles en provenance des communautés locales et les catégories spécifiques touchant les personnes déplacées, des rapatriés, des retournés, des parties prenantes aux conflits fonciers, les populations locales (dont les femmes et les jeunes).

Produit 1.1.1: Les capacités des parties prenantes sont renforcées sur la sécurisation foncière et l'accès à la terre

Activités principales :

1. Organiser 1 atelier de renforcement des capacités des acteurs locaux sur les mécanismes légaux, alternatifs de sécurisation foncière et les techniques de plaidoyer,
2. Organiser 3 ateliers de réflexion sur l'accès et la sécurisation des droits fonciers des femmes et des jeunes (conjointement avec UNFPA et UNESCO);
3. Appuyer l'élaboration de 2 plans fonciers ruraux participatifs par application de l'outil STDM (Social Tenure Domain Model) dans 2 sites pilotes pour la sécurisation alternative de 400 parcelles (registre foncier rural, jetons délivrés par les chefferies, élaboration des cartes des sites) :
 - Appuyer 2 formations techniques (Informatique, GPS, QGIS) pour la mise en œuvre des outils de planification des terres,
 - Appuyer l'élaboration du questionnaire, récolter les données et insertion dans la base des données,
4. Appuyer les missions de descentes de terrain des agents de l'administration foncière pour faciliter l'accès des services fonciers aux populations.
5. Appuyer les séances de plaidoyer pour l'accès à la terre avec les concessionnaires et chefs terriens ainsi que l'élaboration des conventions collectives locales entre les parties au processus d'accès à la terre.
6. Organiser 1 atelier de validation des plans fonciers locaux relatifs aux sites pilotes élaboré consensuellement avec les différentes parties prenantes.

Produit 1.1.2: Les services de l'administration foncière sont appuyés

Activités principales :

1. Organiser 1 atelier sur l'état de lieu des services fonciers dans la circonscription foncière concernée (Évaluation de la performance de l'Administration foncière et des besoins divers) avec les agents de l'Administration foncière et ministères impliqués dans la gestion foncière;
2. Organiser 1 atelier de renforcement des capacités sur l'éthique et la déontologie de l'agent public de l'Etat, l'archivage, l'utilisation des outils topographiques, la transparence dans la gestion des terres ;



3. Doter 2 circonscriptions foncières en équipement : configuration du système, installation des logiciels de base, informatisation des dossiers (Excel, Word, cartes et matériel topographique) ;
4. Appuyer l'archivage au sein de 2 circonscriptions foncières pour l'amélioration d'un accès public des dossiers foncières;
5. Appuyer la mise en place de 3 brigades cadastrales dans les zones prioritaires pour faciliter l'accès aux services fonciers (équipements et fonctionnement);
6. Appuyer l'opérationnalisation du projet par l'affectation d'un staff pour la mise en œuvre des activités sur terrain (Coordination du projet).

Produit 1.1.3: Connaissances accrues des membres des communautés (hommes, femmes, groupes marginalisés) sur les mécanismes d'accès à la terre et de sécurisation foncière

Activités principales :

1. Organiser 3 journées portes ouvertes avec les membres des communautés (jeunes, femmes, étudiants, marchands, agriculteurs, éleveurs,) sur les 3 axes d'interventions sur les thématiques foncières spécifiques des milieux ;
2. Organiser 2 Conférences débats (matinées d'échange) avec les étudiants des Institutions supérieures et universitaires et élèves de niveau terminal, le tribunal, le cadastre et les chefs coutumiers sur la problématique foncière de la zone ;
3. Appuyer 3 regroupements des femmes sur 3 axes (autonomisation des regroupements représentatifs des femmes par la formation des formateurs, l'appui fonctionnel et organisationnel) pour une meilleure prise en charge des questions foncières spécifiques impliquant les femmes ainsi que des sensibilisations sur la sécurisation foncière, les droits fonciers des femmes et leur accès à la terre (conjointement avec l'UNESCO);
4. Appuyer 3 regroupements des jeunes sur 3 axes (autonomisation des regroupements représentatifs des jeunes par la formation des formateurs, l'appui fonctionnel et organisationnel) pour meilleure prise en charge des questions foncières spécifiques impliquant les jeunes (garçons et filles) ainsi que des sensibilisations sur la sécurisation foncière, les droits fonciers des jeunes et leur accès à la terre (conjointement avec l'UNFPA).
5. Développer des outils de communication (émissions radio, tee-shirts thématiques, dépliants, posters, boîte à image, bulletins, affiches, radio forum).

Résultat 1.2: Une gestion participative des questions foncières est assurée

i. Présentation générale du résultat

Ce résultat vise à renforcer et dynamiser les mécanismes locaux existant afin de promouvoir des concertations multi-acteur pour assurer la participation effective de toutes les parties prenantes aux fora sur les problèmes fonciers de la zone du projet. Il s'agit d'une plate-forme qui fonctionnera de manière quasi permanente au cours et après le projet pour discuter de manière ouverte sur les questions foncières d'actualité et dégager les pistes de solution en formulant les résolutions et points de plaidoyer y relatif. Ce cadre permettra également de rapprocher les différents acteurs (administration foncière, chefs coutumiers, juges, concessionnaires, société civile, administration locale, acteurs humanitaires) impliqués dans la gestion des terres et concilier les approches d'intervention des dits acteurs en vue de satisfaire les attentes locales en termes de sécurisation, d'accès, de planification et de gestion des terres. Au cours de l'exécution du projet, les catégories vulnérables seront considérées avec une particulière attention (telle les femmes et les jeunes – filles et garçons).

En outre, les autorités ainsi que les structures locales participeront à la recherche locale des solutions aux conflits fonciers individuels et collectifs et œuvrer pour la paix sociale. Les conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs, concessionnaires et métayers ainsi que le développement des conventions collectives entre les différents exploitants des terres seront examinés dans ce cadre.

ii. Groupes cibles et Bénéficiaires

Cible : L'administration foncière (circonscription foncière et les brigades foncière), les autorités politico-administratives et coutumières, concessionnaires, société civile, des juges des tribunaux de paix et les officiers de police judiciaire, les députés provinciaux élus du milieu. Les organisations de la société civile, les regroupements des femmes, des jeunes,



les animateurs des structures locales telles que CLPC, CLPD, NRCF, FPJ, CPJP, Barza inter communautaires, les leaders des communautés.

Les bénéficiaires directs: 300 bénéficiaires sont répartis en 40% d'hommes, 30% de femmes, 30% de jeunes. Ils sont constitués : L'administration foncière (circonscription foncière et les brigades foncière), les autorités politico-administratives et coutumières, concessionnaires, société civile, des juges des tribunaux de paix et les officiers de police judiciaire. Les organisations de la société civile, les regroupements des femmes, des jeunes, les animateurs des structures locales telles que CLPC, CLPD, NRCF, FPJ, CPJP, Barza inter communautaires, les leaders des communautés, les concessionnaires.

iii. Produits

Produit 1.2.1: Des structures de coordination entre l'administration foncière, les autorités coutumières et la société civile sont opérationnelles

Activités principales :

1. Organiser 1 atelier d'échange pour évaluer les principaux défis fonciers avec les parties prenantes et partenaires clés sur la gestion foncière ainsi que l'actualisation du mapping des intervenants et harmonisation des approches d'intervention,
2. Appuyer le fonctionnement de la sous coordination foncière locale (administration foncière -les brigades foncières, les autorités administratives et coutumières, concessionnaires, société civile, des juges des tribunaux de paix, les députés provinciaux élus du milieu, les organisations de la société civile, les regroupements des femmes, des jeunes) pour les concertations relatives à la gestion participative de la terre avec l'implication des acteurs clés dans la zone ;
3. Organiser 1 atelier de renforcement de capacités techniques des membres la sous coordination foncière locale sur la planification foncière et gestion des terres rurale (processus et développement des outils) ;
4. Appuyer les membres de la sous coordination foncière locale dans l'opérationnalisation, le fonctionnement et le renforcement du système d'alerte précoce sur les conflits fonciers sur 3 axes d'intervention du projet ;
5. Organiser 2 Ateliers de planification annuelle des activités de la Coordination foncière provinciale avec les ministères clés du foncier (ministère provincial en charge de l'agriculture et l'élevage, environnement, affaires foncières, mines), les députés provinciaux et les autres acteurs des ONG et Agences ayant un mandat foncier;
6. Organiser 2 ateliers provinciaux sur l'analyse du cadre légal et institutionnel provincial et national relatif à la gestion des terres (avec les ministères provinciaux en charge de l'agriculture et l'élevage, plan, urbanisme et aménagement du territoire, environnement, affaires foncières, mines), les députés provinciaux et les autres acteurs des ONG et Agences ayant un mandat foncier en vue d'un plaidoyer.

Produit 1.2.2: Des conflits fonciers sont identifiés et résolus dans la zone du projet

Activités principales:

1. Organiser 1 atelier de Formation des Formateurs sur les MARC (méthodes alternatives de résolution des conflits), la transformation des conflits, le cadre légal foncier congolais, la transparence dans la gouvernance des terres, les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux sur les droits fonciers des personnes affectées par le déplacement en faveur des autorités chargées de la gestion des terres (administration foncière, structures des femmes et des jeunes ainsi que les leaders communautaires et privés) ;
2. Conduire une enquête et produire un répertoire et l'analyse des grandes concessions, des terres communautaires en conflit sur 3 axes,
3. Organiser 10 séances de médiation des conflits fonciers complexes communautaires (avec les concessionnaires, les gestionnaires des aires protégées, les autorités locales et les leaders locaux) ;
4. Soutenir 6 séances d'échanges inclusifs ouverts et constructifs sur les 3 axes entre Agriculteurs et Éleveurs, exploitants miniers et communautés riveraines du Parc National des Virunga ;
5. Appuyer l'opérationnalisation (fonctionnement, la redynamisation et renforcement des capacités) des comités mixtes Éleveurs – Agriculteurs,
6. Organiser 1 atelier de Formation des formateurs sur les techniques de sensibilisation des masses sur les questions foncières (procédures relatives à l'acquisition des terres en milieu rural),



7. Doter le ministère provincial en charge des affaires foncières d'une base de données sur les conflits fonciers,
8. Faciliter l'homologation des compromis (revêtir les accords privés d'un caractère exécutoire) auprès des instances judiciaires des milieux,
9. Appuyer les activités de la sous coordination foncière de Kitshanga pour le suivi conjoint des conflits complexes sur les 3 axes d'intervention et le doter d'une base des données (appui technique et matériel).

6. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique

Les hommes et les femmes, les filles et les garçons subissent tous les conséquences néfastes des conflits fonciers qui dégénèrent à des violences ou à des violations graves de droits humains. Ainsi, l'exécution du présent projet veillera à une bonne implication des hommes et des femmes, des filles et des garçons dans les activités. Un accent particulier sera mis sur le renforcement des capacités des associations féminines pour assurer le monitoring, la prévention, résolution des conflits fonciers, la cohabitation pacifiques et la sécurisation foncière.

Soulignons que dans le cadre de l'appropriation communautaire, toutes les couches sociales (les hommes, les femmes et les jeunes filles et garçons) sont consultées à travers les séances de plaidoyer, sensibilisations, de médiations, échanges sur les questions foncières. Les femmes seront impliquées dans la recherche des solutions aux problèmes et besoins spécifiques qui les affectent en tant que femmes et jeunes filles. Le projet contribuera ainsi de manière concrète à la promotion du droit des femmes et des jeunes filles d'accéder à la terre dans les mêmes conditions que les hommes notamment en matière de succession, dissolution des régimes matrimoniaux et de transactions foncières.

En outre, des hommes seront amenés à prendre part eux-mêmes à la déconstruction des masculinités négatives et des normes sociales inégalitaires. Ils deviendront alors facilitateurs de la participation active des femmes, d'un meilleur accès à l'information et d'une meilleure gestion des ressources.

L'intégration du genre sera garantie non seulement dans les activités du projet, mais aussi dans les processus de recrutement du personnel, de sélection des partenaires, dans le suivi des indicateurs de performance et dans l'élaboration du budget. Toutes les données du projet seront désagrégées par sexe et âge (SADD). Ces données seront utilisées comme outils de gestion adaptative tout au long du projet afin de garantir que les besoins spécifiques des hommes, des femmes, des filles et des garçons sont effectivement considérés dans la conception et la mise en œuvre des activités.

7. L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques

L'accès inéquitable aux ressources naturelles est générateur des frustrations et des tensions communautaires. L'intervention faite dans l'objectif crée une satisfaction et un accès équilibré aux ressources et par conséquent impactera sur la stabilité globale de la zone. Dès lors que les intérêts et les positions des uns et des autres sont rencontrés, moins il y aura des violences, moins il y aura des déplacements, moins il y aura des violences faites aux femmes.

La bonne gouvernance de manière générale favorise non seulement l'accès aux ressources aux femmes, les intègre dans le processus et discussion dans un cadre participatif plus élargi et diminuera ainsi les écarts observés entre les hommes et les femmes. La mise en œuvre de cet objectif contribue donc à l'élimination des pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des jeunes et créent une société équilibrée. Elle facilite un meilleur accès aux ressources et sécurise les initiatives économiques des personnes qui sont réinsérées dans la société autrement dit, les bénéficiaires des trois objectifs spécifiques sont quasi transversaux. De ce fait, un mécanisme de coordination sera mis en place de manière à assurer l'accès à la terre et la sécurisation des droits pour les jeunes réinsérés et pour les victimes de violence sexuelle pris en charge spécialement par les OS 2 et 3.

Plan de travail de la mise en œuvre des produits de l'Objectif spécifique 1

Produits	Calendrier								Responsable	
	Année 1				Année 2					
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4		
Produit 1.1.1: Les capacités des parties prenantes sont renforcées sur la sécurisation foncière et l'accès à la terre										ONU-Habitat, SCC & Partenaire de mise en œuvre



Produit 1.1.2: Les services de l'administration foncière sont appuyés									ONU-Habitat, SCC & Partenaire de mise en œuvre
Produit 1.1.3: Connaissances accrues des membres des communautés (hommes, femmes, groupes marginalisés) sur les mécanismes d'accès à la terre et de sécurisation foncière									ONU-Habitat, SCC & Partenaire de mise en œuvre
Produit 1.2.1: Des structures de coordination entre l'administration foncière, les autorités coutumières et la société civile sont opérationnelles									ONU-Habitat, SCC & Partenaire de mise en œuvre
Produit 1.2.2: Les conflits fonciers identifiés sont résolus dans la zone du projet									ONU-Habitat, SCC & Partenaire de mise en œuvre



2. RETOUR, REINTEGRATION ET REINSERTION ECONOMIQUE

Objectif spécifique 2 : Cohésion sociale et résilience communautaire accrues

1. Présentation des enjeux ciblés

De par son poids démographique élevé, la jeunesse dans la zone « Autour de Kitshanga » offre un grand potentiel pour le développement de la région. Toutefois, cet atout s'avère en même temps être un grand défi économique et social avec des incidences sur la paix et la sécurité. L'un des enjeux dans la région consiste à les faire participer davantage au processus de résolution de conflits et à mettre leur potentiel au service du développement. Ces jeunes grandissent dans une zone caractérisée par des conflits prolongés, l'instabilité, la pauvreté et où la paix et la sécurité sont constamment menacées et affectées. Beaucoup d'entre eux sont ainsi recrutés par les groupes et milices armés tels que « Nyatura » en majorité Hutu dans les territoires de Rutshuru et Masisi, APCLS en majorité Hunde dans les territoires de Masisi, Rutshuru et Walikale, Maï Maï Mazembe principalement de l'ethnie Nande, dans le territoire de Rutshuru, NDC à prédominance Nyanga dans le territoire de Walikale (Secteur des Wanyanga, y compris Pinga). A cela s'ajoute le groupe rebelle rwandais FDLR qui est également actif dans la région. Au point de vue économique, l'agriculture, l'élevage, l'exploitation minière (Somikivu à Katwe dans le Bwito, Misinga vers Mpati dans Bashali/Mokoto) et le petit commerce sont les principales activités génératrices de revenu dans la zone. Mais elles souffrent de la récurrence des conflits et des tensions inter et intracommunautaires de sorte que très peu de jeunes ont une occupation rémunérée. Par ailleurs, une frange importante de cette jeunesse est composée d'ex-combattants, des survivants de violences sexuelles et de déplacés internes/retournés qui sont souvent en rupture au sein de leurs communautés. La santé physique et mentale de ces jeunes est fragile et précaire, influencée par des comportements irresponsables dominés par l'utilisation des drogues et les rapports sexuels non protégés avec des multiples partenaires ou non consentis. Il s'agira donc ici de formuler et mettre en place des stratégies propices à l'emploi des jeunes et à leur pleine participation au processus du développement dans la zone autour de Kitshanga, et à en faire des acteurs de la cohésion sociale et de consolidation de la paix. Un accent particulier sera mis le renforcement des liens sociaux entre et au sein des communautés en vue de promouvoir la cohabitation pacifique.

2. Théorie du changement en rapport avec l'Objectif 2 :

Le but visé pour cet objectif spécifique est de : « Contribuer à la stabilisation et à la paix dans la zone 'Autour de Kitshanga' à travers l'implication des jeunes (filles et garçons) provenant de différentes ethnies, dans des projets et Groupements d'Intérêts Economique Communs (GIEC) comme moteur du dialogue social inter communautaire en vue de promouvoir la cohésion sociale au sein d'une communauté résiliente aux conflits » .

Pour atteindre ce but ultime, le projet se propose de développer deux axes stratégiques impliquant les jeunes dans des activités de réinsertion et de relance socioéconomique à savoir:

- Participation des jeunes vulnérables en rupture avec la communauté et des jeunes « à risques », sans emploi et/ou en décrochage aux activités génératrices des revenus comme catalyseur du dialogue social, du rapprochement et de la cohabitation entre différentes communautés.
- Renforcement des capacités des jeunes issus de l'enseignement formel, des jeunes avec un certain niveau d'éducation mais sans emploi au développement des petites entreprises, en leadership, compétences de vie en matière de cohésion sociale et de cohabitation pacifique pour les intérêts communs et partagés et la promotion de l'émergence d'une jeunesse entrepreneuriale, mobilisée et vectrice de changement social.

A court terme ceci devra permettre le développement des activités génératrices des revenus (AGR) basées sur les réalités de la région et ciblant prioritairement les jeunes vulnérables, l'utilisation des ressources locales dans un esprit fédérateur et la promotion de la participation des jeunes dans la résolution des conflits et le processus de consolidation de la paix lors des dialogues intercommunautaires démocratiques déjà en cours dans la zone.

Si les jeunes de la zone « Autour de Kitshanga » s'engagent dans des activités de relèvement socio-économique, le chômage et l'adhésion des jeunes aux groupes armés seront réduits et cela leur permettra de mieux faire face aux influences externes et de contribuer à atténuer l'impact négatif des conflits intracommunautaires. Les conditions de développement et la création des groupements d'intérêt économique faisant travailler ensemble les jeunes de toutes les



ethnies permettront une répartition plus équitable des richesses. Ainsi, les jeunes reconnaîtront les avantages d'une action commune, dépassant les clivages ethniques pour améliorer leur bien-être. Ceci favorisera la cohésion sociale et la résilience. Alors les communautés seront en mesure de gérer les chocs externes plus paisiblement et les jeunes ne seront pas absorbés par les groupes armés.

3. Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation

Pour cet objectif spécifique, les stratégies suivantes seront utilisées pour atteindre les résultats attendus :

- 1) Concernant **la cohésion sociale et la réinsertion socio-économique des jeunes** :
 - Le développement participatif des activités génératrices des revenus basées sur les réalités de la région et ciblant prioritairement les jeunes vulnérables en collaboration avec les ministères et divisions provinciaux de la jeunesse et de l'économie ;
 - Le financement des projets novateurs dont un des critères de sélection est la capacité à créer un emploi rémunérateur aux jeunes du milieu, en collaboration avec les divisions et ministères provinciaux de la jeunesse et de l'économie.
 - Le renforcement des capacités des jeunes en compétences de vie (entrepreneuriat/leadership, droits sexuels et reproductifs) utilisant les ressources locales dans un esprit fédérateur, en collaboration avec le ministère et division provinciaux de la jeunesse.
- 2) En ce qui concerne **la résilience**, les stratégies suivantes ont été retenues :
 - Le renforcement des capacités des jeunes en matière de résolution des conflits ;
 - La promotion de la participation des jeunes aux processus de consolidation de la paix.

Pour ces stratégies, il s'agit d'impliquer les jeunes, les leaders communautaires et les autorités locales dans le processus d'identification des filières porteuses et des bénéficiaires. Cette identification se fera de façon inclusive. Les jeunes de différents groupes ethniques, parfois antagonistes dans la zone, seront amenés ensemble à : i) travailler dans l'identification des AGR, ii) participer aux formations techniques et professionnelles, iii) conjuguer leurs efforts pour la création des groupements et/ou des micro entreprises autour d'intérêts économiques communs, iv) gérer ainsi leurs groupements économiques ou micro entreprises, v) Participer aux travaux HIMO et, (vi) partager équitablement les bénéfices générés.

Ainsi, les jeunes fédérés dans des groupements d'intérêts économiques communs (champ communautaire, ateliers de menuiserie, coutures, artisanat, pisciculture, élevage des lapins de race améliorée, élevage moderne des porcs, savonnerie, apiculture, transformation des produits agropastoraux, bureautique et développement des applications informatiques, commerce et autres projets innovants etc.) seront amenés à cohabiter et générer ensemble des revenus stables. Ces jeunes seront engagés et impliqués dans des actions visant la stabilisation, dans un esprit intégrateur. En outre, ils bénéficieront d'un renforcement de capacités en AGR, entrepreneuriat et gestion des micro-entreprises, leadership, compétences de vie (notamment, les connaissances en droits reproductifs, participation des jeunes, création des réseaux de soutien, développement de l'esprit critique etc.) dans les centres de jeunes créés à cet effet. Ils seront assistés par des experts qui les aideront sur place à **opérer un choix sur le type de filière porteuse après une étude du marché**. Ils participeront aux forums des jeunes et au dialogue social pour la paix et la réconciliation et à la création des mécanismes de résilience communautaire aux conflits.

4. La localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique).

Le projet se déroulera sur l'ensemble de la Zone Autour de Kitshanga, soit dans la chefferie de Bashali, la chefferie de Bwito et la localité de Pinga. Il couvre principalement les grands centres qui sont généralement situés le long de grands axes routiers et qui accueillent de nombreux déplacés venus des zones où règne l'insécurité. Sur l'axe Kitshanga – Pinga en collectivité-chefferie des Bashali et en collectivité-secteur des Wanyanga, les localités suivantes sont retenues : Burungu, Kitshanga centre, Mweso, Kalembe et Pinga. Quant à la collectivité-chefferie de Bwito, les localités ou cités suivantes sont ciblées par le projet : Birambizo, Katsiru (JTN), Nyanzale et Kikuku.

Concrètement, les axes suivants sont ciblés :



- **Axe Burungu – Kitshanga – Birambizo** incluant les villages suivants : Kitshanga centre et Birambizo ;
Cet axe connaît la prédominance des groupes armés, les jeunes ignorants sont exposés au chômage et donc susceptible de manipulation par les leaders d'opinion en provenance de la zone.
- **Axe Mweso – Pinga** comprenant les villages de : Mweso, Kalembe, Malemo, Mpeti, Bushimoo, Nkasa et Katanga ;
Sur cet axe, les centres identifiés constituent les pépinières des groupes armés, où les jeunes font face au chômage, à la désinformation, à l'ignorance, à la pauvreté et se retrouvent exposés au recrutement.
- **Axe JTN – Nyanzale – Kikuku** incluant les localités de : JTN, Katsiru, Luve, Kihondo, Nyanzale, Kikuku.
Cet axe connaît quant à lui par la prépondérance, des conflits identitaires entre les différentes communautés qui y vivent. Ce qui pose un problème de cohabitation avec des répercussions importantes sur les jeunes.

5. Les résultats

a. Résultat n°1 : Réinsertion socioéconomique des jeunes assurée

i. Présentation générale du résultat

Ce résultat concerne la cohabitation pacifique des populations de diverses ethnies et la réduction sensible des conflits dans la zone « Autour de Kitshanga ». Les activités génératrices de revenus pour les jeunes permettent de réduire l'oisiveté et le chômage qui poussent ces derniers à s'enrôler dans les milices et groupes armés.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

600 jeunes vulnérables et à risque, dont 200 jeunes filles.

Produit 2.1.1 : Participation des jeunes à risque ciblés par le projet aux activités de réinsertion socio-économique

Activités principales:

1. Organiser 7 ateliers d'identification des activités génératrices de revenus porteuses à Kitshanga, Birambizo, Pinga, Nyanzale, Kikuku, Mweso et Kalembe ;
2. Mener une étude de marché pour les activités génératrices des revenus identifiées pendant les ateliers,
3. Former 600 bénéficiaires dont 200 jeunes filles sur les techniques pratiques de gestion des activités génératrices de revenus (formations en techniques de production, en gestion, les ateliers de partage, l'accompagnement et l'évaluation de leurs activités génératrices de revenus) avec un volet sur les compétences de vie (développement de l'esprit critique, développement de bons réseaux de soutien, l'adoption d'un comportement ferme, etc.),
4. Organiser des travaux HIMO (Cash for work) pour le traitement des points chauds sur les routes et le labour des champs communautaires afin d'améliorer l'accès dans la zone et générer pour les bénéficiaires des capitaux pour financer leurs AGR (sur 3\$ par jour, 1\$ est payé cash et 2\$ constitue l'épargne capital) ;
5. Appuyer les activités génératrices des revenus (individuelles ou collectives) de 600 bénéficiaires formés à travers le petit élevage, l'agriculture, la pisciculture, la savonnerie, la menuiserie, la pâtisserie, la maroquinerie, la transformation des produits laitiers, etc.,
6. Accompagner les 600 bénéficiaires dans la réalisation des AGR.

Produit 2.1.2. : Des groupements d'intérêts économiques communs (GIEC) sont opérationnels

Activités principales:

1. Organiser 7 ateliers d'identification des activités génératrices de revenus porteuses à Kitshanga, Birambizo, Pinga, Nyanzale, Kikuku, Mweso et Kalembe ;
2. Appuyer la mise en place de 7 groupements d'intérêts économiques des jeunes à Kitshanga, Birambizo, Pinga, Nyanzale, Kikuku, Mweso et Kalembe ;
3. Former 300 jeunes, dont 120 filles, issus de l'enseignement formel en entrepreneuriat/leadership ;
4. Financer 10 projets novateurs des jeunes entrepreneurs formés,
5. Accompagner les jeunes entrepreneurs bénéficiaires.



b. Résultat n° 2 : Liens sociaux entre et au sein des communautés renforcés

Produit 2.2.1 : La confiance intra et inter communautaire est accrue

Activités principales:

1. Appuyer la participation de 70 jeunes leaders qui pourront apporter une nouvelle dynamique aux comités locaux de pacification à travers l'intégration des questions de population lors des discussions et orienter la communauté sur la vision du développement
2. Organiser 56 activités conviviales en faveur d'au moins 21 000 jeunes et adolescents;
3. Créer/Renforcer les réseaux de jeunes selon le type d'activités génératrices des revenus ;
4. Former 42 jeunes animateurs des fora de discussions sur les questions de population, la résolution de conflits, la sexualité responsable, la lutte contre la toxicomanie, etc ;

Produit 2.2.2.: La volonté de vivre ensemble accrue au niveau des communautés

Activités principales:

1. Mettre en place/renforcer 3 Centres de jeunes pour l'encadrement des jeunes ;
2. Former 300 jeunes en leadership et compétences de vie : développement de l'esprit critique, développement de bons réseaux de soutien et fermeté en rapport avec la résolution de conflits, contrôle de la fécondité, sexualité responsable, lutte contre la toxicomanie et lutte contre les violences basées sur le genre dans la zone (à Kitshanga, Birambizo, Pinga, Nyanzale, Kikuku, Mweso et Kalembe),
3. Appuyer l'organisation des 21 fora de discussions (Inuwa Vijana) avec les jeunes de la ZP, axée sur la résolution de conflit, les questions de population, la sexualité responsable, lutte contre la toxicomanie, etc ;
4. Organiser un atelier régional d'échange d'expériences entre jeunes en matière de consolidation de la paix, dynamique de population et le dividende démographique.

6. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique

Toutes les approches sont sensibles au Genre (gender-sensitive). Le projet profitera équitablement aux hommes/garçons et aux femmes/filles. Les différents comités qui seront créés incluront aussi bien des filles que des garçons en vue d'accroître la participation des jeunes de deux sexes aux instances de prise de décision au niveau communautaire. Les besoins spécifiques des filles et des garçons feront l'objet d'une attention particulière dans la définition et la mise en œuvre de toutes les activités. La création des groupements d'intérêts économiques et la gestion de leurs activités tiendra compte de la participation équitable des jeunes filles et garçons vulnérables. Les centres de jeunes qui seront mis en place et/ou renforcés accueilleront sans discrimination aussi bien les filles que les garçons. Les formations qui y seront développées profiteront équitablement aux filles et aux garçons.

Aussi, ce projet prend en compte l'équilibre entre les sexes dans toutes les activités de renforcement des capacités.

7. (L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques.

L'objectif spécifique 2 comporte des articulations claires avec les deux autres objectifs du projet :

Travailler avec les jeunes, cadres de demain, leur permettra d'assumer leurs responsabilités dans l'avenir et de contribuer à la cohésion sociale au sein de leurs communautés.

La cohésion sociale et la résilience communautaire développées à travers l'objectif spécifique 2 constituent un socle solide pour la prévention et la résolution pacifique des conflits fonciers ainsi que la collaboration avec les autorités locales. Cet objectif contribue au renforcement de la confiance entre communautés, d'une part, et entre populations et autorités locales d'autre part.



Plan de travail de la mise en œuvre des produits de l'Objectif spécifique 2

Produits	Calendrier								Responsable
	Année 1				Année 2				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
Produit 2.1.1 : Participation des jeunes à risque ciblés par le projet aux activités de réinsertion socio-économique									UNFPA et partenaires d'exécution
Produit 2.1.2. : Des groupements d'intérêts économiques communs (GIEC) sont opérationnels									UNFPA et partenaires
Produit 2.2.1 : La confiance intra et inter communautaire est accrue									UNFPA et partenaires
Produit 2.2.2.: La volonté de vivre ensemble accrue au niveau des communautés									UNFPA et partenaires



3. LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE

Objectif spécifique 3: Niveau VSBG réduit dans les zones prioritaires

1. Présentation des enjeux ciblés:

- Dans le contexte de conflit qui caractérise la zone « Autour de Kitshanga », les femmes sont les premières victimes de la discrimination due aux croyances et pratiques coutumières néfastes de la zone. Elles sont responsables de la majeure partie de la production agricole dans la zone et jouent un rôle central dans l'économie de subsistance.
- Les lois de la RDC garantissent indistinctement tous les droits humains y compris ceux de jouissance foncière. Cependant, les coutumes et pratiques traditionnelles discriminatoires envers les femmes, encore très suivies, excluent celles-ci de l'héritage et de la succession. Cela s'empire avec la diminution de la disponibilité de terres vacantes.
- Souvent, les femmes sont l'objet d'exactions ciblées, notamment des violences sexuelles⁵. Le viol, l'esclavage sexuel, l'exploitation sexuelle, le mariage précoce ou forcé, le harcèlement sexuel et le traitement inégal des filles et des garçons en familles et dans la communauté constituent dans la zone prioritaire les principales formes de VSBG dont découlent toutes les autres formes de Violences suite à l'insécurité et aux conflits dans la zone. L'incidence rapportée dans les zones ciblées du projet est très élevée et le viol est le premier type de VSBG rapporté souvent commis par aussi bien les civils que les différents groupes armés et les hommes en uniforme.

Le projet adressera la question de changement des comportements en vue de la prévention des différents types de VSBG avec un accent particulier sur le viol, le mariage précoce et le déni d'opportunité aux filles. Il assurera le renforcement de la confiance entre peuples, sous trois angles : L'angle institutionnel (Stimulation de l'engagement et de l'implication des décideurs politiques dans la lutte contre les VSBG), l'angle des partenaires (Mobilisation/affectation des fonds en fonction des priorités et amélioration de la qualité de services (offres) et l'angle communautaire et individuel (Conscientisation /capacitation d'action communautaire et individuelle).

2. Théorie du changement

Pour atteindre le but ultime qui est la réduction sensible des violences, ainsi donc :

Si les cadres de concertation inclusifs et participatifs, y compris dans la lutte contre les VBG, émergent et s'institutionnalisent, alors les citoyens et les responsables politiques vont décider ensemble, sans discrimination des sexes ni de groupes, des réponses à apporter à la problématique des VBG et aux conflits, et assumer la responsabilité conjointe d'un changement social.

Si les autorités politiques endossent les résultats des échanges pour conduire des réformes institutionnelles alors la confiance des communautés dans les institutions étatiques sera renforcée.

Si les préjugés et stéréotypes négatifs entre groupes et communautés en conflit diminuent, alors les difficultés vécues par les différentes communautés ne seront plus uniquement imputés aux autres et des solutions aux problèmes qu'ils ont en commun pourront être élaborées de manière concertée.

Si les perceptions des uns changent vis-à-vis des autres et vice versa, alors intérêts des hommes/garçons et des femmes/filles de différents groupes ou communautés seront pris en compte dans les plans locaux de développement et les conflits diminueront.

⁵ Idem, p.48



Si la dimension genre est intégrée dans le système éducatif congolais, alors les jeunes d'aujourd'hui et cadres de demain adopteront des comportements positifs et favorables au genre et les inégalités des genres et discrimination entre les groupes seront réduites sensiblement dans la zone prioritaire.

3. Présentation générale de la stratégie d'intervention et sa justification/pertinence au regard de l'objectif et des effets attendus en matière de stabilisation:

Le projet est basé sur le modèle de communication sociale pour le changement de comportement dont les stratégies sont le plaidoyer, la mobilisation sociale et communautaire, et la communication de masse et interpersonnelle pour le changement de comportement en faveur de la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre, avec un accent sur la prévention des viols, des mariages précoces, et des dénis d'opportunités et des ressources aux filles ainsi que du renforcement de confiance entre groupes ethniques.

A court et moyen termes, la stratégie vise à informer les communautés en vue de leur prise de conscience sur la nécessité de modifier certaines normes socioculturelles favorisant les VSBG, l'avilissement du statut de la femme et le manque de la culture de la paix. Pour ce faire, elle s'appuiera sur les institutions capables d'influencer les attitudes et les comportements des jeunes à l'instar des écoles, universités et familles, etc. ainsi que celles ayant dans leurs attributions la sécurité (l'Armée et la Police), les administrations traditionnelles et religieuses, en intégrant les chefs coutumiers et religieux, garants des valeurs et de la logique communautaire.

A long terme, la stratégie vise à changer les normes sociales et celles basées sur le genre. A titre de réponse dans un contexte d'urgence, en accord avec la stratégie nationale de communication pour le changement des comportements pour la prévention des VSBG, ce projet sera abordé à 4 niveaux :

- **Au niveau institutionnel** : Le travail de plaidoyer et de renforcement des capacités en cours en vue de l'intégration de la dimension genre et de la culture de la paix dans les enseignements formels et informels à tous les niveaux (primaire, secondaire et universitaire) sera poursuivi auprès du ministère provincial de l'Education, Genre et Famille ainsi qu'auprès de la section locale de la Conférence provinciale des Chefs d'Etablissements de l'enseignement supérieur et universitaire de la ZP.
- **Au niveau des partenaires** : à ce niveau, un travail de plaidoyer sera fait en vue de la priorisation et la multiplication des interventions en faveur de la prévention des VSBG et de la cohésion sociale.
- **Au niveau communautaire** : une communication ciblée aux leaders traditionnels, religieux, éducatifs, femmes et filles leaders, survivants des VS, ex-combattants, déplacés internes, jeunes à risque, jeunes scolarisés, et prestataires des médias et le renforcement de leurs capacités en matière de CCC seront priorisés en vue de leur mobilisation entant que nouveaux vecteurs de changement des comportements afin de réduire sensiblement les cas des VSBG dans leurs milieux respectifs et de renforcement de confiance entre peuple.
- **Au niveau individuel** : Une communication interpersonnelle sera faite dans les sites du projet en vue du renforcement de la confiance en soi, du respect des autres et de « mieux vivre ensemble ». En parallèle de cette communication interpersonnelle, une communication des masses sera développée en vue d'atteindre toutes les communautés de la ZP

4. La localisation (présentation et justification des zones ciblées par l'objectif spécifique).

Dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet, l'objectif trois sera implémenté dans certains sites de la zone Autour de Kitshanga, à savoir : Kitshanga, Mweso, Pinga, Birambizo et Nyanzale. Le choix de ces cinq sites a été dicté par les fonds disponibles, l'accessibilité, le taux de prévalence des VSBG, la présence des chefs coutumiers en tant que garant des coutumes ainsi que la sécurité dans ces sites. Les zones ciblées présentent des caractéristiques des zones affectées par les conflits mais également de prévalence élevées des violences sexuelles basées sur le genre à base communautaire.

5. Les résultats.

Résultat n°1 : Les niveaux de VSBG sont réduits dans les zones prioritaires, grâce à la transformation des pratiques et des normes sociales négatives qui contribuent à ce type de violence

i. Présentation générale du résultat



Ce résultat concerne principalement l'engagement des leaders communautaires en tant que vecteurs de changement social, dans la prévention des violences sexuelles et basées sur le genre. Les membres de la communauté participent à la transformation des pratiques et normes sociales négatives qui favorisent les VBG.

ii. Bénéficiaires et groupes cibles

Bénéficiaires :

Bénéficiaires indirectes : Communautés de la Zone Autour de Kitshanga

Bénéficiaires directs : 300 leaders traditionnels, religieux, éducatifs, femmes et filles leaders, survivants des VS, jeunes scolarisés, et professionnels des médias.

Groupes cibles :

Les personnes et groupes des personnes ciblées sont : les leaders traditionnels, religieux, éducatifs, femmes et filles leaders, survivants des VS, jeunes scolarisés, et professionnels des médias.

(a). *Produit n°1 : capacités des leaders communautaires dans la prévention des VSBG renforcées*

Activités principales :

1. Identifier de manière participative au sein de l'administration publique et traditionnelle des nouveaux vecteurs de changement des comportements dans les communautés de la ZP,
2. Organiser 5 séances de renforcement des capacités des 300 leaders communautaires en matière du genre, et stratégie de CCC et de culture de la paix,
3. Elaborer et reproduire les outils de communication pour le changement des comportements en faveur de la prévention des VSBG,
4. Assurer la visibilité des activités de l'objectif trois du programme.

(b). *Produit n°2 : implication des leaders communautaires et les jeunes dans la promotion du genre, de la culture de la paix effective*

Activités principales:

1. Organiser 15 séances de sensibilisation des jeunes sur les droits humains, la sexualité responsable, rôle de la femme dans le processus de développement, les droits des femmes et la loi contre les VSBG en RDC,
2. Appuyer l'organisation de 150 séances des causeries éducatives par les leaders formés en vue de la prévention des VSBG dans les cinq sites du programme,
3. Tenir d'une table ronde communautaire sur la problématique du traitement inégal entre les filles et les garçons en famille, à l'école et dans la communauté,
4. Organiser 15 séances de sensibilisation des jeunes, des femmes et des hommes sur le rôle de la femme dans le processus de développement, les droits des femmes et la loi pour la lutte contre les VSBG en RDC.
5. Organiser 5 Ateliers de plaidoyers au près des leaders du secteur judiciaire et juridique en vue de l'application de la loi et la lutte contre l'impunité des VSBG,
6. Organiser 10 réunions de plaidoyers auprès des autorités locales, leaders communautaires et traditionnels en vue de leur implication effective dans la lutte contre les VSBG et la promotion des droits des femmes et des enfants,
7. Organiser 5 Ateliers dont un par site sur la masculinité et la féminité positive avec les jeunes dont les ex-combattants,
8. Organiser un concours et octroyer des prix aux dix meilleures « Ecoles sans violences sexuelles » dans la zone du projet sur le genre et les VSBG,
9. Soutenir 5 radios communautaires pour offrir des espaces d'échange et de communication pour le changement des comportements en faveur de la prévention des VSBG.

6. L'intégration transversale du genre dans l'objectif spécifique

Ce projet adopte une approche transformative pour aborder les différences du genre et créer les conditions où les hommes et les femmes peuvent expérimenter des nouveaux comportements afin d'établir des rôles et des relations plus



équitables. De ce fait, il est basé sur la prise en compte des besoins de protection des femmes et des filles sans négliger les aspects sexo-spécifiques des hommes et des garçons. Les interventions proposées visent à réduire les violences découlant du traitement inégal des filles/femmes et des garçons/hommes dans la communauté. Ainsi, ce projet proposera plus **des initiatives de prévention, centrée sur les hommes et les garçons**. Sans nier le rôle de la femme comme auteur des violences (en conformité avec les prescrits des lois de 2006), cette approche reconnaît le rôle que les hommes jouent dans la violence et que cette violence résulte de leur socialisation, des normes culturelles, de la définition donnée à la masculinité et de l'histoire des rôles assignés à chacun des sexes et des groupes.

Elle reconnaît également le fait que tous les hommes ne sont pas violents, qu'un grand nombre d'entre eux condamne les comportements violents et que la violence faite aux femmes porte également préjudice aux hommes. Les garçons qui sont témoins de la violence masculine souffrent considérablement et tandis qu'ils sont confrontés au risque accru de devenir eux-mêmes des auteurs de violence, tous ne le deviennent pas. Les hommes et les garçons non-violents peuvent donc jouer un rôle critique en tant qu'agents du changement des attitudes, comportements et relations plus larges de pouvoir qui sous-tendent les violences basées sur le sexe et le genre

7. L'articulation (stratégique et opérationnelle) de l'objectif spécifique aux autres objectifs spécifiques

L'objectif spécifique en lien avec la réduction sensible des cas des violences sexuelles et basées sur le genre sera transversal et contribuera à l'amélioration des performances des deux autres objectifs spécifiques du présent projet. En effet, les conflits fonciers et de pouvoir sont nombreux et les tensions intercommunautaires sont vives⁶ dans la zone. Ils ont pour conséquences, entre autres :

- Un faible accès à la terre pour cette population composée d'agriculteurs et d'éleveurs ;
- Des conflits ethniques récurrents entre, d'une part, les communautés rwandophones (Hutu et Tutsi) et, d'autre part, les autres communautés (Hunde, Nande, Nyanga) ;
- Des conflits pour l'accès aux services sociaux, aux ressources économiques et au pouvoir coutumier et politique.

La présence permanente des groupes armés dans toute la zone, le manque de confiance entre communautés, la polarisation de conflits autour de l'identité ethnique, la forte présence de jeunes vulnérables, désœuvrés, « en rupture au sein de leurs communautés », exposés aux groupes/milices armés, constituent autant d'obstacles à la cohésion sociale et à la résilience communautaire. Ils alimentent en même temps les moteurs de la violence sexuelle dans la zone. L'approche de changement de comportement en faveur de la prévention des VSBG et de la cohésion sociale aura l'avantage de renforcer la confiance entre non seulement les hommes/garçons et les femmes/filles mais également entre groupes ethniques. De ce fait, les préjugés et stéréotypes négatifs entre groupes et communautés en conflit diminueront et les difficultés vécues par les différentes communautés ne seront plus uniquement imputés aux autres communautés et des solutions aux problèmes qu'ils ont en commun pourront être élaborées de manière concertée. Ainsi les hommes et les femmes, les jeunes et les vieux de tous les groupes cohabiteront pacifiquement dans la ZP et les conflits n'existeront plus et la stabilité de la ZP sera effective.

Plan de travail de la mise en œuvre des produits de l'Objectif spécifique 3

Produits	Calendrier								Responsable
	Année 1				Année 2				
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	
Produit n°1 : <i>capacités des leaders communautaires dans la prévention des VSBG renforcées</i>									UNESCO et ETN
Produit n°2 : <i>implication des leaders communautaires et les jeunes dans la promotion du genre, de la culture de la paix effective</i>									UNESCO et ETN



b. Stratégie d'engagement politique et de mobilisation

A. ANALYSE DES ACTEURS

1- Au niveau national

a. Institutions nationales (exécutif, judiciaire et législatif)

Les décideurs n'engagent pas des réformes suffisantes pour adapter les textes nationaux aux réalités locales. La faible présence de l'autorité de l'Etat et des services spécialisés couplés avec l'insuffisance des moyens affectés aux services devant assurer la sécurité et la stabilité de la zone créent un environnement favorable au développement des conflits. Les autorités judiciaires jouent un rôle positif lorsqu'ils arbitrent impartialement certains conflits fonciers. Il est aussi remarqué qu'il existe des décideurs politiques originaires de la ZP (ministres, députés et autres) qui abusent de leur position pour pérenniser les conflits qu'ils utilisent comme monnaie d'échange à des fins de positionnement politique.

Les représentations nationales de l'UNFPA et de l'UNESCO assureront le plaidoyer auprès de toutes les parties prenantes du niveau national à travers des réunions périodiques au cours desquelles tous les problèmes identifiés seront examinés. L'implication desdites parties prenantes sera sollicitée pour trouver des solutions idoines.

b. Les grands dignitaires influents de la ZP (Ministres, Députés nationaux, Officiers supérieurs de l'armée, Concessionnaires, Administratifs)

Acteurs de grande influence, ces différentes personnalités agissent, motivées par les intérêts de diverses natures pour : les enjeux électoraux, la protection des pâturages/carrés miniers ; l'influence sociale et politique. Ils instrumentalisent et manipulent les membres des communautés locales en les opposant les uns aux autres notamment par l'appui aux groupes armés d'obédience ethnique. Leur implication dans la mise en œuvre du projet, peut contribuer à l'amélioration positive de la situation foncière, la résolution pacifique des conflits, le règlement des conflits coutumiers, l'éradication des VSBG et la démobilisation des jeunes engagés au sein des groupes armés.

2- Au niveau provincial

a. Institutions provinciales (exécutif, judiciaire et législatif)

Les observations relevées au niveau des institutions nationales se retrouvent mutatis mutandis au niveau provincial. Les institutions provinciales fonctionnent comme des relais de celles du niveau national en ce sens qu'elles ne prennent pas toutes les mesures pour faire une saine application des lois et règlements devant concourir à créer la paix sociale. L'affectation des cadres au niveau provincial se fait non pas sur une base de compétence, mais plutôt sur base d'appartenance ethnique. Cela est une source de frustration et susceptible d'alimenter les conflits.

b. Les grands dignitaires influents de la ZP (Ministres, Députés provinciaux, Officiers supérieurs de l'armée, Concessionnaires, Administratifs, ...)

A l'instant des acteurs du niveau national, les grands dignitaires provinciaux exercent une très grande influence sur la dynamique des conflits dans la zone « Autour de Kitshanga ». Leur proximité avec cette zone rend leur influence directe et immédiate. Eux aussi instrumentalisent et manipulent les membres des communautés locales en les opposant les uns aux autres notamment par l'appui aux groupes armés d'obédience ethnique. Leur implication dans la mise en œuvre du projet, peut contribuer à l'amélioration positive de la situation foncière, la résolution pacifique des conflits, le règlement des conflits coutumiers, l'éradication des VSBG et la démobilisation des jeunes engagés au sein des groupes armés.

3- Au niveau local



a. Autorités locales

Représentant les intérêts de leurs communautés, certaines autorités locales (chefs de chefferies, groupements, localités) sont parfois auteurs des conflits fonciers surtout dans l'octroi à plus d'une personne de la même concession coutumière. Elles se trouvent également en conflit avec les agents de l'administration foncière chargés de faire appliquer la réglementation en la matière. Elles jouent parfois le rôle des points-focaux des acteurs régionaux et nationaux et provinciaux qui contribuent à la déstabilisation de la zone, notamment à travers l'exploitation illicite des minerais et autres ressources naturelles, le soutien aux groupes armés.

Les chefs des entités territoriales (Secteur, chefferies et groupements) qui sont sous le contrôle de l'Administrateur de Territoire seront impliqués dans la prise de décision à travers les fora de discussion organisés par les jeunes sur différentes thématiques. Elles seront également impliquées dans tout le processus de suivi et évaluation à chaque étape du projet. Ils bénéficieront également de renforcement des capacités en communication pour le changement de comportement.

b. Les groupes armés

Les leaders des groupes armés mobilisent les individus et communautés en promettant de protéger leurs intérêts. Ainsi, les populations se constituent en groupes d'autodéfense à coloration ethniques pour se protéger et pour faire avancer leurs intérêts économiques, politiques et sociaux.

Ils seront impliqués, à travers les différentes sections de la MONUSCO, dans les activités de sensibilisation

c. Les services techniques de cadastre

Les agents de l'administration foncière non pris en charge par le gouvernement (matriculés mais non payés) sont souvent à la base de certains conflits. Des conflits de compétence entre eux et les chefs coutumiers dans la gestion des terres exposent les citoyens à la superposition des actes de sécurisation sur les mêmes espaces fonciers. La plupart d'entre les agents n'étant pas payés, vivent des revenus ponctionnés sur les bénéficiaires de leurs prestations.

Néanmoins s'ils sont formés sur l'éthique et la déontologie de l'agent public, et bénéficie de leurs salaires, pourront contribuer à la sécurisation des droits fonciers, à la rationalisation de l'affectation et l'usage des terres, et ainsi contribuer à la stabilisation en prévenant multiples conflits fonciers, sont souvent à la base des violences institutionnelles et physiques des populations.

d. Les leaders communautaires et religieux

Ils participent de l'instrumentalisation des jeunes et mobilisent les communautés dans les prises de position contre les autres groupes. Ils sont parfois porteurs des valeurs négatives à caractère discriminatoire à l'égard des femmes et des jeunes.

Les aspects discriminatoires portées par les coutumes locales seront discutées pour valoriser les droits fonciers des femmes, des jeunes, et autres couches vulnérables telles les populations pygmées, les déplacées, les retournées, les rapatriés...

Les leaders des diverses communautés devront mener un plaidoyer pour l'élaboration des lois pouvant contribuer à l'amélioration de la bonne gouvernance foncière, éradiquer les pratiques locales néfastes à certaines catégories sociales. Ils pourront influencer les jeunes à quitter les groupes armés qui sont essentiellement alimentés par cette tranche d'âge, et encouragés par communautés locales. Leur implication positive, participative pourra permettre un changement de comportement dans divers aspects de la vie communautaire.

e. La société civile

Les membres de la société civile sont généralement les porte-paroles de la population. Ils s'efforcent de transmettre les revendications des membres de la communauté qui veulent le changement. Leur collaboration est nécessaire pour influencer positivement les leaders communautaires dans la résolution des conflits.

4-. *Au niveau régional*



Les concessionnaires et exploitants minier installés qui dans les pays limitrophes

Ces acteurs, jouent parfois un rôle négatif dans les conflits en instrumentalisant les membres des communautés locales et en tirant sur les ficelles dans l'appui aux groupes armés selon leur obédience ethnique.

Impliqués dans la mise en œuvre du projet, et plus particulièrement en ce qui concerne la stabilisation du milieu, ils peuvent contribuer à l'amélioration positive de la situation foncière en s'impliquant dans la résolution pacifique des conflits, le règlement des conflits coutumiers, l'éradication des VSBG ainsi que dans la démobilisation des jeunes engagés au sein des groupes armés, ayant des emprunts néfastes sur la cohésion sociale et sur la gestion des terres (ressources naturelles).



STRATÉGIE D'ENGAGEMENT ET DE MOBILISATION

#	Acteurs	La stratégie d'engagement et de mobilisation
<i>A. Au niveau national</i>		
A.1	Institutions nationales (exécutif, judiciaire et législatif)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer pour améliorer les situations spécifiques, chacun dans son domaine de responsabilité et au besoin développer des chartes de collaboration avec ces institutions dans le cadre de la mise en œuvre du projet. ▪ Seront informés du projet (ses objectifs, ses réalisations et les gaps/défis rencontrés lors de l'exécution du projet) et impliqué dans le comité de pilotage du projet. ▪ L'implication des Ministères clés dans les domaines d'intervention du projet tel le Ministère ayant en charge les affaires intérieures, la sécurité nationale, le plan, les affaires foncières, l'agriculture et élevage, les affaires sociales et la jeunesse, le genre, est requise dans le suivi de ce projet et au besoin, initier des décisions quand c'est nécessaire pour régler les secteurs déterminés dans les limites des compétences leurs reconnus par les lois nationales.
A.2	Les grands dignitaires originaires des milieux (ministres, députés nationaux, généraux de l'armée, concessionnaires, administratifs)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer en faveur de la résolution pacifique des conflits. ▪ Un acte d'engagement sera signé entre les parties prenantes pour accompagner la mise en œuvre du projet. ▪ Tenant compte de la diversité ethnique, les acteurs politiques originaires de la ZP seront associés aux échanges au cours desquels seront abordées les problématiques sociales, économiques et sécuritaires qui menacent la stabilité de la zone et devront contribuer à la recherche des solutions appropriées.
<i>B. Au niveau provincial</i>		
B.1	Institutions provinciales (exécutif, judiciaire et législatif)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des efforts de plaidoyer seront fournis pour obtenir plus d'engagement et de responsabilité des institutions provinciales à prendre des décisions et à édicter les lois (édits) pour renforcer la bonne gouvernance foncière au niveau local afin de contribuer à l'amélioration de l'accès à la terre et la sécurisation durable des droits fonciers des bénéficiaires. ▪ Plaidoyer et partage d'informations sur les activités clés, les objectifs, les réalisations et les gaps/défis. ▪ Les faire participer dans les mécanismes de suivi et évaluation mi-parcours du déroulement des activités. ▪ Les impliquer dans les fora de partage d'expérience qui seront tenus au niveau provincial au moins deux fois au cours du projet.
B.1	Les services techniques de cadastre	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plaidoyer pour paiement de leurs salaires. ▪ Renforcement des capacités sur l'éthique et la déontologie de l'agent public.
<i>C. Au niveau local</i>		
C.1	Les leaders des communautés ethniques, la société civile	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ceux-ci seront impliqués dans toutes les étapes de la mise en œuvre du projet (de l'identification des besoins à l'évaluation finale). ▪ Ils participeront comme bénéficiaires du projet.
C.2	Les jeunes et les femmes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Leur implication est évidente car ils font partie des bénéficiaires directs du projet. Ils seront associés aux séances de discussions sur les questions locales, vont bénéficier des appuis pour leur autonomisation et assurer la pérennisation du projet. ▪ Ils vont de même participer dans le suivi des activités.
<i>D. Au niveau régional</i>		
D1	Acteurs régionaux (concessionnaires vivant)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ils seront informés du processus à travers des notes de plaidoyer, des contacts physiques, des échanges téléphoniques et des messages électroniques. Les représentants locaux (relais) de ces acteurs seront



	dans les autres pays du grand lacs)	identifiés et associés dans les activités avec le devoir de rendre compte à leurs mandants (qui ne vivent pas dans le milieu). <ul style="list-style-type: none">▪ Ils seront invités dans un atelier sous régional sur les problématiques clés de la ZP
--	-------------------------------------	--

c. Ancrage/appropriation institutionnelle, durabilité/stratégie de sortie et renforcement de capacités

1. La participation du Gouvernement Provincial et National et des autorités locales dans la mise en œuvre du projet, par objectif spécifique

Dans la mise en œuvre du projet, les différents ministères du Gouvernement provincial et national ont pour point d'ancrage leurs secteurs de responsabilités.

En rapport avec l'objectif 1 : Le ministère ayant les affaires foncières dans ses attributions ainsi que le Ministère Provincial du Plan disposent des structures locales de prévention et résolution des conflits à l'instar du Comité Local Permanent de Conciliation (CLPC) et le Comité Local de Paix et de Développement (CLPD). Ces structures contribuent à la restauration de l'autorité de l'Etat par la prévention et résolution des conflits fonciers à travers des activités de médiation des conflits fonciers au sein des communautés. Dans le cadre de ce projet, ces structures étatiques seront les points d'ancrage pour la mise de la stratégie restauration de l'autorité de l'Etat. Ces structures sont sous la responsabilité directe du Gouvernement Provincial qui sera impliqué à travers le plaidoyer et la participation au niveau du comité de pilotage du projet. De cette manière le Gouvernement Provincial est le partenaire clés pour la mise en œuvre des activités de ce projet d'où son accompagnement est d'une importance capitale pour l'appropriation des acquis du projet.

En rapport avec l'objectif 2 : Le ministère ayant la Jeunesse dans ses attributions dispose des Conseils Territoriaux de la Jeunesse (CTJ) et des points focaux qui sont des structures d'encadrement des jeunes regroupés au sein des mouvements associatifs des jeunes. Les CTJ coordonnent et orientent l'action de la jeunesse au niveau local entre autre en matière de développement, participation des jeunes, promotion des valeurs ainsi que dans la consolidation de la paix. Dans le cadre ce projet les CTJ et les associations locales des jeunes sont les points d'ancrage pour l'implémentation de la stratégie relative à la cohésion sociale, réinsertion socio-économiques des jeunes. Ils sont sous la responsabilité du Ministère Provincial de la jeunesse qui participe aux organes de décision du projet.

En rapport avec l'objectif 3 : Le Ministère ayant le genre sous sa responsabilité, travaille avec les coordinations territoriales de lutte contre les VSBG. Celles-ci, assurent la coordination des interventions des divers partenaires sur terrains en matière des VSBG. Dans certaines localités, les communautés existent des comités locaux mis en place pour le suivi régulier des activités de lutte contre les SVBG. Ils servent de créneaux pour les activités de prévention et de référencement des cas de VSBG. Une plus grande implication du Ministère de la femme, Famille et Enfant sera sollicitée pour garantir l'appropriation nationale et la prise des décisions appropriées pour renforcer la stratégie de réduction du niveau des violences sexuelles et basé sur le genre autour de la zone Kitshanga à travers la transformation des pratiques et des normes sociales négatives.

2. Présentation de la stratégie (approches, méthodes, ressources) en matière 1) de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle et 2) de renforcement de l'appropriation de l'intervention et de ses acquis par les acteurs (gouvernementales et ONG) au niveau local, provincial et national.

1) de durabilité/viabilité financière, organisationnelle et institutionnelle

Le projet aura une durée relativement courte de deux ans et devra ainsi relever le défi de la durabilité dès son lancement. Il s'agira de s'assurer que les participants ont la capacité, la motivation et les ressources pour continuer à mettre en œuvre les changements positifs initiés au cours du projet. Les conditions pour cela (par exemple, besoin en ressources, en temps, en partenariat, etc.) seront discutées avec les parties prenantes. Cette approche participative sera accompagnée d'une analyse des résultats du suivi et évaluation qui mettra en exergue l'avancée des solutions de paix et les besoins en investissement pour chaque solution afin que celle-ci soit durable.

Au niveau local et provincial:



Le projet cherchera également à poser les bases pour un changement transformatif à long terme, à travers l'identification de solutions concrètes aux moteurs des conflits violents (processus de concertation), la transformation des pratiques et normes sociales (formations, engagement des hommes, etc.) et la promotion du rôle positif des jeunes dans la société. L'approche de facilitation promue par le projet privilégiera le travail à travers des structures de gouvernance existantes. Ces dernières seront renforcées, professionnalisées, fédérées et mises en réseau pour une plus grande durabilité et un effet multiplicateur potentiel. Les autorités traditionnelles, administratives et services étatiques en charge de la gestion foncière feront l'objet d'une attention particulière dans les activités de renforcement de capacités. Le renforcement de capacités, le transfert de compétences, la responsabilisation sont le leitmotiv de toute stratégie d'intervention durable. Ainsi, les acteurs de la société civile intervenant dans lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, les services étatiques bénéficieront d'un renforcement de capacités institutionnelles.

Le développement des activités d'autonomisation des structures de base intervenant dans le projet visent l'appropriation de l'action pour les préparer d'ores et déjà à la sortie. Ces institutions seront équipées et bénéficieront d'un appui technique nécessaire pour la pérennisation des acquis du projet.

Par ailleurs la durabilité des interventions de restauration de l'autorité de l'État est garantie en faisant participer les autorités locales au processus de planification, de mise en œuvre et d'évaluation du projet. Les actions menées devront rendre capable l'Administration foncière à mieux gérer la terre et les conflits générés par la mauvaise gestion ou l'utilisation des terres. La formation des acteurs de la société civile en plaidoyer facilitera leur collaboration avec les autorités provinciales. Les activités de sensibilisation des membres des communautés permettront d'imprimer à ceux-ci un comportement responsable dans l'acquisition des terres et l'utilisation de celles-ci.

Les stratégies mises en place dans le cadre de la cohésion sociale, réinsertion socio-économiques des jeunes et résilience mettent en place des systèmes et structures durables dont les centres des jeunes, les groupements d'intérêts économiques communs qui seront capables de fonctionner bien au-delà de l'exécution du projet, utiliseront l'expertise locale et créeront l'emploi pour les jeunes et leurs permettront de disposer des revenus durables dont la communauté pourra bénéficier. En outre, cette communauté organisée en réseau participera dans toutes les étapes et sera capable de perpétuer les activités.

Au niveau national :

En rapport avec la Restauration de l'autorité de l'État, la pérennité des interventions sera garantie par le fait que ces interventions seront liées aux cadres réglementaires nationaux existants et aux politiques sectorielles du Gouvernement. Les expériences acquises au terrain lors de la mise en œuvre du projet vont être capitalisées pour alimenter les différentes réformes en cours visant à améliorer les lois et les politiques nationales dans divers domaines (tel le processus de réforme foncière et l'amélioration de la politique sur les VSBG).

Les échanges et plaidoyers devront être menés auprès des acteurs nationaux en vue d'améliorer les prestations des institutions devant prendre des décisions nécessaires susceptibles d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables et les catégories spécifiques telle les jeunes, les femmes (jeunes filles) ainsi que les déplacés, rapatriés.

Une bonne coordination entre les institutions nationales et provinciales seront menées afin de s'assurer de la circulation d'informations importantes se font de bas en haut et vice versa.

3. Présentation de la stratégie (approches, méthodes, ressources) en matière de transfert de compétences et de renforcement de capacités des organisations/structures locales partenaires.

Le renforcement des capacités des prestataires de l'administration publique, des chefs coutumiers, des leaders locaux, des services techniques de gestion de la terre et des structures communautaires sur la transformation des conflits, le cadre juridique foncier national et les accords internationaux relatifs à la protection des droits à la propriété ainsi que l'éthique des agents publics et les principes de transparence dans la gestion des terres poseront les bases d'une gouvernance foncière au profit de tous les bénéficiaires. Les radios communautaires et des Clubs d'Écoute Communautaires (CEC) seront particulièrement mis à profit pour relayer l'information et sensibiliser les communautés. A la fin du projet, les coordinations foncières territoriale, provinciale renforcées assureront la continuité des activités de prévention et gestion de conflits ainsi que assurer un meilleur suivi de l'attribution et de l'utilisation des terres en collaboration avec les institutions étatiques compétentes. Grâce à l'appui reçu dans le cadre du projet, l'Administration foncière (Cadastres et brigades foncières) sera à même de fournir de meilleures prestations des services en veillant à une bonne attribution des terres, ce qui réduira sensiblement les conflits dans la zone.



Concernant la cohésion sociale et la réinsertion économique des jeunes, le projet prévoit d'une part, le renforcement des capacités des jeunes vulnérables (les ex-combattants, déplacés internes et jeunes à risques), en gestion et création des AGRs ainsi que l'accompagnement par les experts dans le domaine, d'autre part par le renforcement de capacité des jeunes issus de l'éducation formelle et sans emploi en compétence de vie et gestion de conflit. Des centres des jeunes seront mis en place et équipés pour assurer l'encadrement de la jeunesse tout au long du projet en vue de leur conférer des aptitudes nécessaires à la participation au développement communautaire et à la consolidation de la paix dans la ZP. Ces centres des jeunes qui fonctionneront sous la tutelle des Ministères provincial et national de la jeunesse (chacun selon ses responsabilités), poursuivront leur mission après le projet en veillant à la consolidation des acquis de celui-ci et à l'émergence d'une jeunesse vectrice de la paix et de la cohésion sociale dans la zone sous le leadership du Ministère provincial de la jeunesse qui veillera en même temps à leur bon fonctionnement. Aussi, ce Ministère veillera-t-il à ce que les initiatives des jeunes dans la zone reçoivent l'appui et les facilités nécessaires auprès d'autres ministères provinciaux et services techniques de l'Etat concernés. De son côté, le Ministère national de la jeunesse sera mis à contribution pour garantir la vulgarisation et une meilleure application de la politique nationale de la jeunesse, ainsi que la participation continue de la jeunesse de la zone aux activités des jeunes au niveau national.

En ce qui concerne la lutte contre les VSBG, les acteurs de la société civile, étatiques et des ONG Locales seront initiés à l'intégration de la dimension genre dans l'enseignement formel et informel. Au niveau de la communauté, un accent sera mis sur le renforcement des jeunes leaders en Communication pour le Changement de Comportement (CCC) en vue de leur conférer des aptitudes de vecteurs de changement positif dans leurs milieux respectifs.

Les différentes agences des Nations Unies et les ONGs membres du consortium accorderont une attention particulière au transfert de connaissances et du savoir-faire vers les services gouvernementaux et les organisations locales impliquées afin de les rendre capables d'assurer la continuité de l'intervention ; et veillera à l'intégration des stratégies du projet dans la planification sectorielle de développement de la Province.

IV. Capacité des organisations de mise en œuvre internationales et locales

a. ONU-Habitat

1. Capacités organisationnelles et managériales :

i. Financements mobilisés pour l'année 2016

Au cours de l'année 2015-2016 ONU-Habitat ont bénéficié des financements ci-après :

- Projet IRF Mambasa « Amani ni Njia ya Maendeleo » avec un budget de 890.594\$ de la part du PBF,
- Le Projet de Planification communautaire foncière Participative financé par la Coopération Britannique (DFID) à la hauteur de 13 349 012\$,
- Le Projet Intégré de stabilisation du Nord Kalehe financé par PBF à la hauteur de 997 833\$
- Le Projet de sécurisation foncière intégré à la relance communautaire à l'Est de la RDC financé par la HOLLANDE à la hauteur de 436 720\$,

ii. Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter

L'ensemble du personnel sur lequel s'appuie ONU-HABITAT en RDC est de 34 staffs affectés au bureau de coordination de Goma et dans les différentes provinces (Kinshasa, Ituri, Nord Kivu et Sud Kivu). Les ressources humaines disponibles au sein d'ONU-Habitat qui seront mis en contribution dans le projet incluent : le Chef d'équipe, le chargé des ressources humaines, le Logisticien Assistant, le chargé de suivi et évaluation, le chargé de la base des données et IT, l'expert national en Suivi et évaluation, l'expert GIS et l'expert foncier provincial soit un total de 8 staffs. Cependant, pour le bon déroulement du projet des activités sur le terrain un staff supplémentaire sera recruté comprenant : un coordonnateur du projet, un assistant au coordonnateur, deux chauffeurs, un assistant financier soit 5 staffs personnes.



iii. **Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet**

Du point de vue de la logistique, ONU-HABITAT mettra en contribution 1 voiture Land cruiser, un générateur, 1 moto, une antenne VSAT, 1 routeur, Un ordinateur desk top base des données, 1 téléphone Turaya.

2. **Objectifs sur lesquelles l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeurs ajoutée thématique et modalités de collaboration avec les autres membres du consortium.**

Parallèlement à son mandat d'organisme chargé de régler les conflits fonciers par voie de médiation dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, l'ONU-Habitat a déjà, dans le cadre de ses projets passés exécuter les activités prévention et de résolution pacifique des conflits dans le territoire de Masisi. En plus des activités de résolution des conflits fonciers, ONU-HABITAT a développé des activités pilotes en rapport avec le processus Planification Foncière Communautaire Participative.

En 2012 également, toujours dans le cadre de la Planification Foncière Communautaire Participative une médiation a été conduite pour résoudre le conflit foncier qui opposait un concessionnaire à 700 familles de retournés, à Luhonga. Suite à cette médiation, les 700 familles de retournés ont eu accès à la terre et ont bénéficié d'infrastructures de base telles que le marché, des routes et des espaces publics le long du parc national des Virunga.

Dans le consortium, un enclage entre les activités des différentes composantes sera considéré. Les aspects transversaux comme la prise en compte des aspects spécifiques concernant les femmes et les jeunes devront bénéficier de l'attention de tous les membres du consortium. De même, des actions complémentaires aux plaidoyers relatifs à l'accès à la terre, notamment l'appui en AGRS, techniques agricoles, la formation sur les compétences de vie et lutte contre la discrimination basée sur le genre développé par les autres membres du consortium feront au quotidien l'objet des débats et d'harmonisation au sein de l'équipe du consortium.

3. **Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre de ce projet) et justification.**

Géographiquement dans le cadre de ce projet, ONU-HABITAT sera positionné à Kitshanga et développera les activités relatives à la prévention et la résolution des conflits fonciers ainsi que la sécurisation foncière dans la chefferie de Bashali (bashali mokoto) et une partie de la chefferie de Bwito et sur l'axe Masisi centre. Actuellement ONU-HABITAT intervient dans cette zone à travers son partenaire de mise en œuvre CARITAS.

b. UNFPA

1. **Capacités organisationnelles et managériales :**

i. **Financements mobilisés (pour l'année antérieure) et sources de financement.**

En 2016, l'UNFPA a mobilisé plus de seize (16) millions de dollars américains (US\$ 16 000 000) dont :

- plus de six (6) millions de dollars américains auprès du Programme Régional de Santé et Droits reproductifs de la Coopération Néerlandaise dans la région des Grands Lacs africains, pour la mise en œuvre d'un projet de renforcement de la chaîne d'approvisionnement et la mise à disposition des produits de santé de la reproduction et de la résilience communautaire aux violences sexuelles et basées sur le genre dans les provinces du Nord et du Sud Kivu;
- dix (10) millions de dollars américains auprès du Gouvernement suédois pour la mise œuvre d'un projet de santé sexuelle et reproductive en faveur des jeunes dans la ville de Kinshasa.

ii. **Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.**

L'UNFPA dispose d'un personnel de plus de cent (100) membres en RDC, dont une partie sera mobilisée pour la mise en œuvre du projet. Il s'agit principalement de 2 experts de l'équipe basée à Goma. Mais l'organisation a besoin de recruter un membre du personnel supplémentaire pour appuyer la mise en œuvre de ce projet.



iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureaux, antennes, véhicules, etc.)

L'UNFPA dispose d'un bureau et de 3 véhicules à Goma, qui seront mis à contribution pour l'exécution de ce projet. Les autres matériels de bureau (ordinateurs, imprimantes, téléphones, et autres matériels de communication) seront utilisés aussi à cette fin, selon le besoin.

2. Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique et modalités de collaboration avec les autres membres du consortium.

L'UNFPA est positionné sur les objectifs 2 et 3 de l'Appel à proposition. Globalement, l'UNFPA est l'agence lead pour les questions des Jeunes et adolescents. Il possède une riche expérience dans la réinsertion socioéconomique des jeunes filles et adolescentes vulnérables, déscolarisées, victimes de l'exploitation et de violences sexuelles et basées sur le genre. Dans ce cadre, l'UNFPA a appuyé depuis 2005 l'implantation des centres de jeunes dans plusieurs provinces de la RDC, notamment à Kinshasa, Matadi et Lubumbashi. Ces centres de jeunes servent de cadres pour l'accès des jeunes aux informations et aux services conviviaux en matière de compétences de vie en générale et de santé de la reproduction en particulier. Aussi, l'UNFPA a exécuté plusieurs projets de réinsertion socioéconomique des femmes et filles vulnérables (dont les femmes guéries de fistules et les survivantes de VSBG), particulièrement au Nord-Kivu, au Sud-Kivu, au Maniema, en Ituri, à Kinshasa, dans l'ex-province du Katanga et l'ex-Province Orientale dans l'ensemble. En matière de violences sexuelles et basées sur le genre spécifiquement, l'UNFPA est l'une des agences clés qui accompagnent le Gouvernement de la RDC dans la lutte contre ce fléau depuis plusieurs années. L'UNFPA a assuré le lead de l'Initiative conjointe de lutte contre les violences sexuelles en RDC et a exécuté conjointement avec d'autres agences des projets qui ont généré une impressionnante mobilisation et fait émerger un véritable consensus pour la prévention des VSBG et la réponse aux besoins des victimes dans toutes ses dimensions (prise en charge médico-sanitaire et psychosociale, réintégration/réinsertion socio-économique, juridique). Les interventions de l'UNFPA dans ce cadre ont contribué à susciter une prise de conscience sur les différentes formes de violences sexuelles rencontrées dans la société, qu'elles soient liées au viol ou aux autres inégalités entre les genres. L'UNFPA a aussi contribué au plaidoyer en direction de différents leaders (politiques, militaires, religieux, etc.), qui a contribué à accroître l'engagement des principaux responsables à soutenir la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

3. Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.

Dans le cadre de ce projet, l'UNFPA interviendra sur l'ensemble de la zone « Autour de Kitshanga, notamment à Kitshanga centre, Mweso, Pinga, Kalembe, Nyanzale, Kikuku et Birambizo.

c. UNESCO

1. Capacités organisationnelles et managériales :

Le Bureau Pays de L'UNESCO est implanté en RDC depuis 1960. Présent à Kinshasa avec des antennes projets à Goma et Bunia, le Bureau pays de l'UNESCO relève de la couverture du Bureau Régional de l'Afrique Centrale basé à Yaoundé et qui couvre les 10 pays de la CEEAC. Il bénéficie de l'appui institutionnel et technique du Bureau régional dans les 5 domaines de compétences de l'UNESCO à savoir l'éducation dans tous ses sous-secteurs, les Sciences, la culture, la communication et l'Information. Une masse critique importante d'expertise diverse est disponible et composée de deux experts internationaux, 3 experts nationaux, 3 coordonnateurs de projet et 4 assistants au programme sont complétés au besoin par des profils spécifiques provenant du Bureau régional de manière ponctuelle.

i. Financements mobilisés (pour l'année antérieure) et sources de financement.

Au cours de l'année 2016 près de 3 millions USD a été mobilisés dans le cadre des ressources extra budgétaires

ii. Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.



Au titre des ressources existantes il convient de citer une équipe à Kinshasa Professionnel P4 un assistant administratif G7 et à mobiliser dans l'Est un coordonnateur projet une assistante programme et un chauffeur

iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureaux, antennes, véhicules, etc.)

Existence d'un bureau à Goma avec un staff de 4 personnes, des équipements informatiques, du mobilier et un véhicule fonctionnel.

2. Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique et modalités de collaboration avec les autres membres du consortium.

Réduire les niveaux de Violence Sexuelle et Basée sur le Genre (VSBG) à travers les stratégies opérationnelles de communication pour le changement de comportements, visant la transformation des pratiques et des normes sociales négatives dans les zones prioritaires.

3. Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.

L'Organisation a mis en œuvre au cours de ces 3 dernières années un projet conjoints visant à réduire sensiblement les violences sexuelles basées sur le genre, notamment sur son volet de communication pour le changement de comportement. Ce projet a contribué à mettre en œuvre un cadre de référence pour la prévention des VSBG (Stratégie nationale de CCC) orienté sur 4 niveaux d'intervention (Institutionnel, auprès des partenaires, communautaire et Individuel). Ce projet offre une opportunité pour la mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie de CCC, dans la ZP.

d. Hope In Action

1. Capacités organisationnelles et managériales :

i. Financements mobilisés (pour l'année antérieure) sources de financements

Hope In Action a disposé d'un financement de l'ordre de 2 637 000 dollars pour l'année 2016 provenant des bailleurs suivants : Join Goods Forces/ NORAD 1 658 000 usd, Pooled Fund 598000 usd, Unicef 295000 usd et ONUFemmes 86000usd.

ii. Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.

HiA contribuera au projet par l'entremise de l'expertise de son staff disponible en RDC dont coordinateur des programmes, un finance officer, un comptable, une caissière respectivement licencié en développement communautaire, licenciés en gestion et finances et graduée en comptabilité. Il dispose également d'une charge des ressources humaines, un logisticien, et d'une équipe technique spécialisée en VSBG dont trois superviseurs de projets, tous ayant des diplômes supérieurs en droits et d'un médecin clinicien.

iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureau, antennes, véhicules, etc)

Hope In Action mettra à la disposition du projet une partie de son bureau de la coordination provinciale sis à Goma, avenue du Lac, au numéro 11 ainsi son antenne de Kitshanga cfr maison de réhabilitation de la femme située à Kitshanga en territoire de Masisi.\

En coordination avec d'autres projets de la même thématique (Projet *fatherhood and GBV prevention* et *VSBG response*), deux jeeps Land cruiser disponibles chez HIA.

2. Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/ valeur ajoutée thématique et modalités de collaboration avec les autres membres du consortium.



Hope In Action est un acteur clé dans le domaine de prévention et réponse des VSBG en Province du Nord Kivu depuis l'année 2003, sous le nom de CRN – Christian Relief Network et son changement de nom en 2006. A titre illustratif, elle a déjà réalisé les projets suivants :

- Réduire et prévenir efficacement les violences sexuelles et celles liées au genre en territoire de Masisi (Masisi Centre, Nyabiondo, Kashebere), Walikale (Kibua, Mpofi), Rutshuru (Nyanzale, Kibirizi) stratégie axée principalement aux Peres, Jeunes, enseignants et élèves ; Province du Nord Kivu, dans la période du octobre 2010 en décembre 2012, sous le financement du UNHCR
- Fatherhood and Gender Based Violence Prévention in North Kivu Province,» exécuté par Hope In Action dans la période du Avril 2010 en décembre 2014, sous le financement de la NORAD via Join Good Forces Norway
- Prévention et renforcement de prise en charge globale des survivantes des violences sexuelles et liées au genre en territoire de Masisi (Loashi, Nyabiondo, Lwibo, Burora, Bukombo, Kaanja; triangle Nyabiondo - Lukweti - Mahanga) Nord Kivu – RD Congo, Septembre 2014 – Février 2015, financé par le Pooled Fund
- Prévention et Réponse des violences sexuelles, stratégie basée sur la résilience communautaire, en cours sous le financement du Pooled-Fund.

Des actions synergiques seront menées avec les autres acteurs membres du Consortium dans la mise en œuvre des activités en vue d'optimiser les résultats et de minimiser les moyens nécessaires requis. Par exemple les espaces de jeunes, qui sont les cadres permanant à installer au sein des communautés devront accueillir d'autres activités envisagées par les membres du consortium et la communauté (cérémonie de mariage, activités culturelles)

3. Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.

Le projet sera positionné à l'antenne de Hope In Action Kitshanga en vue de faciliter la mise en œuvre sous la coordination du bureau provincial sis à Goma.

e. WOA

WOMEN OF AFRICA est une Organisation de Solidarité Internationale basée en France et au Pays Bas avec son bureau régional au Cameroun. Elle travaille en partenariat avec les populations vulnérables (bénéficiaires), notamment les femmes, les jeunes , les enfants, les rapatriés, les IDPs afin de leur apporter des outils d'aide à l'autonomie dans les domaines de l'éducation, la formation, la santé, le développement rural, l'agriculture, l'environnement, le microcrédit, la lutte contre les violences, la prostitution et les trafics, la prévention, la réintégration/réinsertion communautaire et la stabilisation.

WOMEN OF AFRICA est présente dans 10 pays notamment en RD Congo depuis 2010 (Nord Kivu, Sud Kivu, Kinshasa et Katanga), en France et aux Pays Bas où elle intervient dans certains domaines cités ci-haut. Women Of Africa travaille pour la promotion du développement avec et pour la population locale. Pour le Nord Kivu, elle travaille avec certains partenaires locaux dont Equipe d'Education et d'Encadrement des Traumatés de Nyiragongo (ETN), Action pour le Bien Etre Communautaire (ABCOM).

WOMEN OF AFRICA fut la co-facilitatrice du Cluster Relèvement Précise géré par le PNUD et le HCR. WOA est parmi les initiateurs des CLPC (Comités Locaux permanents de Conciliation) dans les territoires de Rusthuru, Masisi et Nyiragongo. WOA a participé activement dans l'installation, les formations des CLPC dans les 3 territoires ci hauts cités.

1. Capacités organisationnelles et managériales :

i. Financements mobilisés (pour l'année antérieure) et sources de financement.

Pour l'année 2016, WOA a mobilisée 1 540 417,86 USD (un million cinq cent mille dollars américains) pour ses projets dans le Nord et Sud Kivu. Ce financement provient du PAM RDC, WOA France, WOA Pays-Bas et la Coopération Suisse (DDC).

ii. Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.

Dans le cadre de ce projet, WOA compte recruter 2 personnels en complément avec 3 dont elle dispose.



iii. **Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureaux, antennes, véhicules, etc.)**

Dans le cadre du projet, WOA dispose d'abord d'un véhicule de terrain et d'une moto qui seront affectés au projet.

2. **Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique et modalités de collaboration avec les autres membres du consortium.**

WOA est positionnée sur l'objectif 2 et possède une expertise dans la réinsertion avec son partenaire ETN et dans le renforcement des capacités comme elle l'a fait pour les CLPC dans le Nord Kivu. En 2013, elle a exécuté un projet de réinsertion des vulnérables et renforcement de capacité des CLPC dans le Masisi et Rusthuru avec l'aide de WOA Cameroun pour le transfert de compétences. La valeur ajoutée de WOA RDC est qu'elle est déjà active sur la zone et elle a une bonne maîtrise des enjeux.

3. **Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.**

Présentement WOA est positionnée dans les zones « Autour de Kitshanga » où elle travaille dans le cadre de la Nutrition et la sécurité alimentaire. WOA soutient plus de 8 centres de santé dans la zone de Kitshanga. Dans le cadre du STAREC, Women Of Africa (WOA) a contribué substantiellement à l'installation des Comités Locaux Permanents de Conciliation (CLPC) dans les territoires de Rutshuru, Masisi et Nyiragongo.

f. **SCC**

1. **Capacités organisationnelles et managériales :**

i. **Financements mobilisés (pour l'année antérieure) et sources de financement.**

Save Communities in Conflicts en sigle SCC, par ses divers projets, a mobilisé un montant de 216 000 USD dont les sources de financement sont :

- Pour Search for Common Ground 100000 USD sous le financement de Ministère des Pays Bas et le Pooled Fund dans la zone de Kitshanga et Pinga.
- Avec CARE International, un montant de 53000 USD sous le financement de USAID par le projet TUFDAIKE WOTE dans les 13 groupements du secteur des Wanyanga en Territoire de Walikale,
- Avec IMC, un montant de 58000USD sous le financement de USAID dans la zone de Pinga.

ii. **Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.**

Save Communities in Conflicts dispose d'un personnel technique constitué de (5) dont juriste, sociologue anthropologue, des experts en gestion et transformation des conflits, et beaucoup d'entre eux ont reçu des formations supplémentaires spécifiques dans les domaines privilégiés dans l'objectif spécifique 1 « Le renforcement de la gouvernance foncière ainsi que de la collaboration et redevabilité entre les autorités en charge du foncier et les populations contribue à la réduction du nombre et de l'ampleur des conflits fonciers ». Dans le cadre de ce projet, un nombre de staff à recruter est de 7staffs dont 6 animateurs fonciers repartis : 2 animateurs dans les bureaux de Kitshanga, Pinga et Nyanzale et un chargé de bases des données.

iii. **Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureaux, antennes, véhicules, etc.)**

Dans le cadre de ce projet, SCC dispose des bureaux d'antenne à Kitshanga et Pinga qui sont disponibles pour le projet. Mettra aussi les matériels informatiques au profit du projet.

2. **Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique et modalités de collaboration avec les autres membres du consortium.**



L'objectif spécifique¹ « Le renforcement de la gouvernance foncière ainsi que de la collaboration et redevabilité entre les autorités en charge du foncier et les populations contribue à la réduction du nombre et de l'ampleur des conflits fonciers ». Save Communities in Conflicts est une Organisation Nationale des Droits Congolais qui a pour mission de promouvoir la paix et la cohésion sociale dans un contexte de conflit en développant le programme de prévention et gestion des conflits fonciers plus particulièrement dans la zone prioritaire au tour de Kitshanga dont à Kitshanga, Pinga où SCC a déjà exécuté des projets de la construction de la paix avec Search for Common Ground en 2014 et 2015.

3. Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.

SCC est une organisation locale très active dans la zone « Autour de Kitshanga » qui intervient dans l'objectif spécifique¹ « Le renforcement de la gouvernance foncière ainsi que de la collaboration et redevabilité entre les autorités en charge du foncier et les populations contribue à la réduction du nombre et de l'ampleur des conflits fonciers » et la justification est de mettre en profit les acquis de nos précédents projets dans la zone pour la stabilisation et restauration de l'autorité de l'Etat dans la ZP.

g. LUCODER

1. Capacités organisationnelles et managériales :

LUCODER, est une ONG locale sans but lucratif (www.lucoderasbl.org) qui a pour mission lutté contre la délinquance et l'exode rural. Reconnue par le gouvernement de la RDC et opérationnelle au Nord-Kivu depuis 1996 dans les domaines la Protection, santé, sécurité alimentaire, développement économique, environnement, Paix et cohabitation pacifique, elle a déjà enregistré à son actif plusieurs réalisations et travailler avec plusieurs partenaires comme UNAIDS, MSH, MONUSCO, IEDA Relief, DRC, NRC, FSRDC.

i. Financements mobilisés (pour l'année antérieure) et sources de financement.

Pour l'exercice 2016, LUCODER a mobilisé 65 000 \$ venue essentiellement de la MONUSCO, l'ONUSIDA et des contributions des membres et des dons en natures venues des personnes des bonnes fois.

ii. Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.

LUCODER a actuellement un personnel estimé à 15 dans la province du Nord-Kivu dont 7 permanents et 8 occasionnels. La totalité de son personnel sera mobilisé dans le cadre du présent projet. Dans le cadre du présent projet, LUCODER mobilisera une moto, un bureau pour coordonner différentes actions en faveurs des jeunes.

iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureaux, antennes, véhicules, etc.)

Dans le cadre du présent projet, LUCODER mobilisera une moto, un bureau pour coordonner différentes actions en faveurs des jeunes.

2. Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique et modalités de collaboration avec les autres membres du consortium.

LUCODER est focalisé aux objectifs 2 et 3 en rapport respectivement avec le « Renforcer la cohésion sociale et la résilience des communautés grâce à des activités de réinsertion et de relance socioéconomique ciblant prioritairement les jeunes » et « Les niveaux de Violence Sexuelle et Basée sur le Genre (VSBG) sont réduits dans la zone prioritaire, grâce à la transformation des pratiques et des normes sociales négatives qui génèrent ce type de violence »



Avec son personnel formé par les Management Science for Health (MSH), et ayant une bonne expérience dans la conduite des projets visant l'autonomisation des populations vulnérables (jeunes à risques, les déplacés internes), l'organisation des activités économiques et conviviales et de communication du changement de comportement ; avec tous ces atouts, notre apport à la réalisation des objectifs du projet sera considérable. Pour les sujets et actions qui nécessitent la collaboration et/ou l'expertise d'une tierce organisation, la LUCODER coopérera avec les autres membres du consortium et fournira régulièrement en suivant les échéances, les différents rapports au lead du consortium pour un meilleur rapportage.

3. Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.

Présente dans la zone aux tours de Kitshanga dans la chefferie de Bwito et Bashali, LUCODER assurera un rapportage, transmission des informations en rapport avec le projet au lead pour permettre au consortium d'atteindre ses objectifs et contribuer, ainsi au changement de comportement dans une zone résiliente.

h. CODDHu

1. Capacités organisationnelles et managériales :

i. Financements mobilisés (pour l'année antérieure) et sources de financement.

CODDHu (Collectif de Développement et respect de la Dignité Humaine) a mobilisé un financement de 41,500 USD l'année antérieure, obtenu de l'organisation The McCain Institute International USA et Bétel International Church Norvège.

ii. Ressources humaines existantes en RDC et qui seront mobilisées dans le cadre du projet + nombre de staff à recruter.

CODDHu dispose d'un personnel qualifié et permanent (cadre universitaire avec une forte expérience de gestion au sein des ONG Internationales). Six (6) staff sont disponibles au bureau de CODDHu, un secrétaire exécutif, un chargé de programme, un chargé de la protection et éducation, un financier qualifié, deux animateurs chefs d'antenne basés dans la collectivité de BASHALI. En plus cinq (5) autres staffs (enseignants-encadreurs) sont disponibles à l'école La Dignité, au total CODDHu à 11 staffs permanents et qualifiés.

iii. Ressources matérielles disponibles qui seront mobilisées dans le cadre du projet (bureaux, antennes, véhicules, etc.)

Nos bureaux sont équipés en meuble et lap top, nos antennes dans la collectivité de Bashali seront disponibles pour la réalisation de ce projet. En plus CODDHu dispose d'une jeep pajero qui sera mise à la disposition du projet pour faciliter la mobilité. Un générateur est également disponible au bureau de CODDHu qui peut être utilisé en cas de besoin.

2. Objectifs sur lesquels l'organisation est positionnée, présentation de son expertise/valeur ajoutée thématique et modalités de collaboration avec les autres membres du consortium.

Dans le cadre de ce projet, CODDHu est positionné sur l'Objectif Spécifique 2. Il a une forte expérience dans l'encadrement des jeunes désœuvrés dans la collectivité de BASHALI et dispose de sa propre école pour l'encadrement des enfants et jeunes. CODDHu travaille aussi avec les leaders des communautés, les leaders religieux et d'opinion en vue d'atteindre ses objectifs.

3. Positionnement géographique de l'organisation (dans le cadre du projet) et justification.

CODDHu travaillera dans la collectivité de BASHALI où il dispose d'une bonne connaissance du terrain depuis sa création en 2011.



V. Gestion et coordination

a. Gestion et coordination du projet

La coordination de ce programme sera assurée à trois niveaux : national, provincial et territorial.

Au niveau national et provincial, la coordination du projet comporte deux structures : le comité de pilotage et le comité technique.

- ✚ Le **Comité de pilotage (National)** est responsable de l'orientation stratégique du programme. Il apprécie l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet et approuve les plans de travail et les rapports annuels du projet. Il est Présidé par le Ministère Provinciale du Plan, assisté de ceux de la jeunesse et du genre, des affaires foncières, ainsi que le Ministère de l'agriculture, pêche et élevage. Il est composé de :
 - Représentants des ministères sectoriels ayant un mandat dans la gestion foncière, l'encadrement de la jeunesse et la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre ;
 - Représentants des Agences des Nations Unies et ONGs membres du Consortium (UN Habitat, UNFPA, UNESCO, Hope in Action, Women of Africa) ;
 - Représentant de l'Unité d'Appui à la Stabilisation / MONUSCO ;
 - Représentant du STAREC ;
 - Conseiller du Gouverneur en matière de la stabilisation.

Il se réunira une fois l'an et sera co-facilité par le Chef de l'agence lead, avec l'appui du SSU et du STAREC.

Le comité de pilotage se réunit une fois l'an. Il peut faire appel à des personnes ressources externes pendant ses sessions. En plus de ses membres ordinaires, d'autres parties pourront être invitées à assister comme observateurs (sans droit de vote).

- ✚ Le **Comité Technique Provincial** qui sera composé des experts des agences et organisations impliquées dans la mise en œuvre du projet ainsi que des experts des ministères sectoriels (membres du comité de pilotage) du Gouvernement. Il est composé de :
 - Représentants des ministères sectoriels ayant un mandat dans la gestion foncière, l'encadrement de la jeunesse et la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre ;
 - Représentants des Agences des Nations Unies et ONGs membres du Consortium (UN Habitat, UNFPA, UNESCO, Hope in Action, Women of Africa) ;
 - Représentant de l'Unité d'Appui à la Stabilisation / MONUSCO ;
 - Représentant du STAREC ;
 - Conseiller du Gouverneur en matière de la stabilisation ;
 - Représentant des organisations de la société civile (SCC, LUCODER, ETN) ;
 - Représentant du Conseil Provincial de la Jeunesse ;
 - Représentante des organisations féminines.

Il se réunit une fois le trimestre.

- ✚ Le **Comité Conjoint de Suivi** : il est composé des délégués du Comité Technique Provincial et ceux de l'Unité de Coordination. Ils procèdent au suivi commun des activités du projet.

Il se réunit deux fois l'an et procède aux missions conjointes de suivi sur terrain deux fois l'an.

- ✚ L'**Unité de Coordination** qui sera composée des experts des agences et organisations impliquées dans la mise en œuvre du projet.

Elle est dirigée par un Chargé de projet recruté par ONU-Habitat et qui sera le coordonnateur du projet en temps plein. Le chargé de projet est responsable des résultats de l'intervention, de la coordination des acteurs, de la représentation du consortium auprès des partenaires, du rapportage, du suivi et évaluation. Il entretient des rapports étroits avec le CCS, le CP, UAS/Nord-Kivu et STAREC Nord-Kivu.

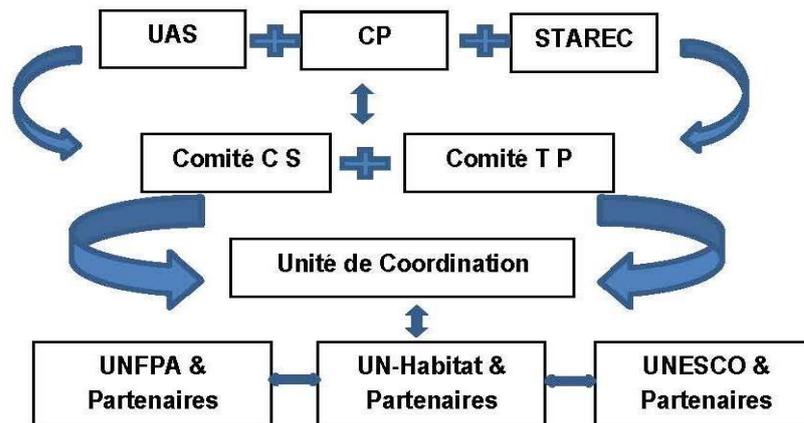
Elle comprend un secrétariat tenu par ONU-Habitat et se réunit une fois par mois. Il assure la mise en œuvre opérationnelle du projet et est en charge de veiller à l'atteinte des résultats clés. Cette Unité élaborera les plans de travaux annuels, assurera l'identification des partenaires de mise en œuvre ainsi que le suivi des actions sur terrain. Il



rend compte au comité de pilotage au cours des sessions ordinaires de l'avancement du programme et fait le suivi des recommandations des réunions du comité de pilotage.

L'Unité de Coordination renseigne sur l'état de la mise en œuvre du projet auprès de différents sous-groupes thématiques concernés : foncier, jeunes et adolescents, Genre, violences sexuelles.

ONU-Habitat en tant qu'Agence Lead garantira la réalisation d'une planification conjointe et la synergie entre les interventions des différentes agences, l'organisation des réunions de planification, suivi et évaluation du projet, veillera au respect des conditions posées par les bailleurs, coordonnera le rapportage des activités et la communication avec les autres acteurs, notamment la partie gouvernementale et SSU, au niveau provincial.



Le consortium engagera des discussions avec les acteurs du Pilier I (Dialogue Démocratique) afin de convenir un mécanisme de coordination conjoint. De ce fait, le représentant de ce pilier est convié à participer au Comité de Pilotage et au Comité technique de suivi. Il sera aussi invité à toutes les réunions et rencontres du Comité Technique Provincial. Si nécessaire, le chargé de projet l'invitera aux réunions de coordination organisée par l'Unité de Coordination à Kitshanga.

Au niveau provincial, les parties prenantes s'appuieront spécifiquement sur les mécanismes de coordination existant aussi bien dans le cadre de l'ISSS/STAREC que de l'humanitaire et du développement (Groupe de travail sur le Foncier, Groupe de travail Jeunes et Adolescents, Groupe Thématique Genre, Groupe de travail sur les violences sexuelles et basées sur le genre, cluster protection etc.), pour assurer la coordination avec le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers intervenant dans le domaine de la stabilisation.

Cette interaction avec le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers permettra d'accroître l'efficacité de la gouvernance en matière de stabilisation et de la coordination des initiatives en place.

Le projet engagera un véritable partenariat avec l'Unité d'Appui à la Stabilisation de la MONUSCO qui est en charge de la coordination des partenaires techniques et financiers dans le cadre de la stabilisation. Une collaboration étroite sera assurée également avec la Section Affaires Civiles et la Section Droits de l'Homme de la MONUSCO, qui assurent un accompagnement technique substantiel des acteurs sur le terrain.

Au niveau territorial, la coordination avec les autres partenaires actifs sur le terrain est cruciale pour s'assurer que cette initiative s'inscrit en complémentarité et en synergie avec d'autres projets existant. Des efforts particuliers seront fournis pour renforcer les cadres de concertation et de coordination des interventions de résolution des conflits fonciers, d'encadrement des jeunes et adolescents, et de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

Par ailleurs, des missions de supervisions conduites par le Comité Conjoint de Suivi en collaboration avec le STAREC et l'Unité d'Appui à la Stabilisation/MONUSCO en partenariat avec les agences et organisations de mise en œuvre seront organisées en vue de garantir l'assurance qualité du projet.

b. Gestion des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation



La matrice d'analyse de risque, des hypothèses et des stratégies de mitigation est en annexe. (Annexe2)

c. Suivi et évaluation

Le cadre logique aligné est en annexe. (Annexe 3)

Le suivi et évaluation (S&E) du projet reposera sur un cadre complet de suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage. Ce dernier mesurera la réalisation des activités, des produits, des résultats et des objectifs spécifiques tels que détaillés dans le cadre logique. En coordination avec l'EEST, le consortium définit les données quantitatives et qualitatives qui peuvent être collectées par le projet pour analyser sa contribution aux trois objectifs spécifiques de la stratégie ISSSS.

Le plan de suivi et évaluation prévoit :

- Une Étude Baseline (par un cabinet externe)
- Une évaluation finale (par un cabinet externe)
- Une revue annuelle : au cours d'un atelier regroupant toutes les parties prenantes au projet ;
- Suivi des activités et des produits (en continu) : par les agences de mise en œuvre.

Tous les trimestres, les points focaux S&E de trois agences organiseront des missions conjointes de suivi du projet ; tandis que le comité de suivi conjoint, en collaboration avec les membres du consortium, organiseront un suivi semestriel. Toutes les données collectées au cours des exercices de suivi et d'évaluation seront désagrégées par sexe et par âge. Autant que possible, les données seront également désagrégées par ethnicité afin de vérifier l'inclusion des différents groupes ethniques dans la mise en œuvre.

Les rapports de suivi et d'évaluation produits par le consortium seront partagés avec la cellule de coordination et de suivi pour soutenir les efforts d'évaluation intégrée de l'initiative de stabilisation, ainsi qu'une meilleure communication des résultats auprès des autorités provinciales et nationales et des communautés ciblées.

Chaque agence est lead dans son objectif spécifique et partage son plan de suivi et évaluation avec les membres du consortium. Le lead consolide et établit un plan de S&E unique pour tout le consortium. Chaque agence définit son point focal en matière de suivi et évaluation.

Principales activités de suivi et évaluation

#	Activité	Périodicité	Responsable
01	Etude de référence (Etude Baseline)	Au début de projet	Agence Lead
02	Rapports trimestriels (narratif et financier)	Trimestre	Chaque agence membre du consortium et leurs partenaires
03	Rapports semestriels (narratif et financier)	Semestre	Agence Lead
04	Rapports annuels (narratif et financier)	An	Agence Lead
05	Suivi trimestriel	Trimestre	Agences membres et partenaires (Comité de pilotage)
06	Suivi conjoint	Semestre	Comité conjoint de suivi et consortium
07	Comité de Pilotage	Annuel	Comité de Pilotage
08	Revue annuelle	Fin année 1	Comité de Pilotage
09	Evaluation finale	Fin de projet	Agence lead

d. Communication et visibilité de l'I4S/STAREC

Les Agences des Nations Unies et les organisations locales impliquées seront co-responsables de la réalisation des objectifs immédiats ainsi que de l'administration des ressources financières, opérationnelles et humaines, telles que présentées dans le cadre logique du programme.

Pour augmenter la connaissance et la visibilité de l'I4S et de l'intervention dans la ZP :

1. Auprès des organisations de mis en œuvre



Le consortium en collaboration avec la Cellule d'Appui à la Stabilisation/MONUSCO devra briffer les partenaires de mise en œuvre sur les divers documents importants de la stratégie ISSSS (diffuser les objectifs, les parties prenantes, les résultats attendus). Une présence effective sur terrain des organisations membres du consortium ainsi que la participation active dans différentes réunions humanitaires, des réunions des groupes de travail et cluster permettra de rendre visible les activités relatives au projet.

2. Auprès des autorités (locales, provinciales et nationales)

Etant donné que ce programme sera mis en œuvre sous la tutelle nationale des Ministères du Plan, des affaires foncières qui coordonneront l'action des ministères sectoriels ci-après : Affaires sociales et actions humanitaires, Agriculture et Développement Rural, Justice et Droits Humains, Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières et de la jeunesse afin de garantir l'appropriation nationale et le soutien des plus hautes instances politiques de l'Etat, ces instances seront impliqués dans le lancement officiel du projet et un message sur la stratégie de l'I4S/STAREC sera partagée avec ces autorités pour s'approprier les objectifs du projet et seront associés aux activités du comité de pilotage ainsi que des activités de revue et d'évaluation des résultats globaux du projet.

Dans la mise en œuvre, des bulletins d'information, sur l'évolution des activités seront partagés avec aux autorités à tous les niveaux ; des affiches, calendriers, agenda et autres seront rendu disponible dans les offices des ministères et services étatiques. Un partage d'information au quotidien à travers des réunions, des concertations, débriefings sur les missions de terrain, les activités, les difficultés seront faites pour renforcer la collaboration, la proximité et l'appropriation de la stratégie avec les autorités locales.

3. Auprès des bénéficiaires et des communautés ciblées par le projet

Des séances d'info-sensibilisation permettront aux leaders communautaires de connaître les objectifs de la stratégie de stabilisation, son importance, sa zone d'intervention, les parties prenantes ainsi que les effets attendus du projet.

Des supports avec message de stabilisation tels des T-shirt, des panneaux, des banderoles, des boîtes à image, des dépliants, des messages radiophoniques, développement d'un site web, des activités conviviales avec les communautés (théâtres participatifs, vidéo-forum, écoute populaire, tribunes d'écoute populaire, match de football, concours).

Un documentaire pour recueillir les témoignages des bénéficiaires et les activités clés réalisées avec succès (success stories).

e. Budget

Le budget du projet est en annexe (Annexe 5)



VI. Annexes

Annexes 1 : Cartographie des interventions de stabilisation

Voir pages 13 à 16

Annexe 2 : Plan de travail

Voir OS1 (p.23) ; OS2 (p. 27) et OS3 (p.31)

Annexe 3 : Matrice des risques, des hypothèses et des stratégies de mitigation



Annex 3_Matrice
des risques.docx

Annexe 4 : Cadre logique (voir fichier Excel)



Annex 4_Cadre
Logique.xlsx

Annexe 5 : Budget (voir fichier Excel pour le budget détaillé)



Annex 5_Budget
Cons UNHABITAT.xls



BUDGET

CATEGORY	UNHABITAT		UNESCO		UNFPA		TOTAL GENERAL	
	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%	Total Projet	% Total Budget
1. Personnel et autres employés (max 15%)	192,000.00 \$	15%	61,200.00 \$	14%	103,200.00 \$	8%	356,400.00 \$	12%
2. Fournitures, produits de base, matériels	76,800.00 \$	6%	0.00 \$	0%	45,050.00 \$	3%	121,850.00 \$	4%
3. Equipements et mobilier	9,400.00 \$	1%	0.00 \$	0%	1,000.00 \$	0%	10,400.00 \$	0%
4. Services Contractuels	179,600.00 \$	14%	15,000.00 \$	3%	0.00 \$	0%	194,600.00 \$	6%
5. Frais de déplacement	150,000.00 \$	12%	22,842.00 \$	5%	99,792.00 \$	8%	272,634.00 \$	9%
6. Transferts et subventions	436,180.00 \$	34%	272,900.00 \$	63%	872,202.00 \$	68%	1,581,282.00 \$	53%
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs (max 10%)	151,748.00 \$	12%	30,000.00 \$	7%	84,701.00 \$	7%	266,449.00 \$	9%
Total des Coûts liés au Programme	1,195,728.00 \$	93%	401,942.00 \$	93%	1,205,945.00 \$	93%	2,803,615.00 \$	93%
<i>Coûts Indirects (max 7%)</i>	83,700.96 \$	7%	28,135.94 \$	7%	84,416.15 \$	7%	196,253.05 \$	7%
GRAND TOTAL	1,279,428.96 \$	1.00 \$	430,077.94 \$	1.00 \$	1,290,361.15 \$	1.00 \$	2,999,868.05 \$	